Assemblée nationale
Québec

journal des Débats

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Quatrième session - 32e Législature

Commission permanente de l'énergie et des ressources

Étude des effets de la politique énergétique sur le développement économique du Québec (5)

Le mardi 20 septembre 1983 - No 138

Président: M. Richard Guay

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Auditions
M. Antoine Ayoub B-7291
Prétromont B-7316
GNC Québec Ltée B-7330

Autres intervenants

M. Yvon Vallières, président

M. Yves Duhaime
M. Pierre-C. Fortier
M. Jean-Guy Rodrigue
M. John Kehoe
M. Denis Perron
M. Luc Tremblay
M. Robert Middlemiss

* M. John A. Dinsmore, Pétromont
* M. Marcel Emond, idem
* M. Nicolas R. Gravino, GNC Québec Ltée

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Abonnement: 30 $ par année pour les débats de la Chambre
30 $ par année pour les débats des commissions parlementaires

Chèque rédigé à l'ordre du ministre des Finances et adressé à
Éditeur officiel du Québec
Diffusion commerciale des publications gouvernementales
1283, boulevard Charest-Ouest
Québec G1N 2C9
Tél. (418) 643-5150

0,75 $ l'exemplaire - Index 5 $ en vente au
Service des documents parlementaires
Assemblée nationale
Édifice H - 4e étage
Québec G1A 1A7

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Le mardi 20 septembre 1983

Étude des effets de la politique énergétique sur le développement économique du Québec

(Dix heures quinze minutes)

Le Président (M. Vallières): À l'ordre, s'il vous plaît! La commission permanente élue de l'énergie et des ressources reprend ses travaux afin d'étudier les effets de la politique énergétique sur le développement économique.

Les membres de cette commission sont: M. Dussault (Châteauguay), Mme Bacon (Chomedey), MM. Duhaime (Saint-Maurice), Fortier (Outremont), Beaumier (Nicolet), Kehoe (Chapleau), Lavigne (Beauharnois), LeBlanc (Montmagny-L'Islet), Middlemiss (Pontiac), Perron (Duplessis), Rodrigue (Vimont).

Les intervenants sont: MM. Bisaillon (Sainte-Marie), Baril (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), Desbiens (Dubuc), Dussault (Châteauguay), Leduc (Saint-Laurent), Mathieu (Beauce-Sud), Scowen (Notre-Dame-de-Grâce), Tremblay (Chambly), Mme Harel (Maisonneuve).

Ce matin, nous allons d'abord procéder au dépôt de deux mémoires. Le premier mémoire conjoint est présenté à la commission parlementaire par François Allaire et Gary Caldwell sur l'exploitation de l'électricité, à quel prix, de quel droit; de même que le mémoire présenté par l'Association des commissaires industriels du Québec. Nous procéderons sans plus tarder à l'audition de M. Antoine Ayoub qui agira à titre personnel. M. Ayoub, si vous voulez bien vous présenter au microphone. La parole est à vous, M. Ayoub.

Auditions

M. Antoine Ayoud

M. Ayoub (Antoine): Je vous remercie, M. le Président. Je dois souligner au préalable que je suis très honoré d'être entendu par votre honorable commission. Je voudrais dans quelques minutes seulement, non pas reprendre l'ensemble de mon rapport qui a été déposé, mais plutôt faire un certain résumé très rapide, en indiquant la structure de ce rapport et en soulignant, chemin faisant, les points qui me semblent importants.

Je partirai, si vous le voulez bien, des changements qui ont eu lieu depuis la publication du livre blanc sur l'énergie du gouvernement du Québec en 1978. Plusieurs changements sont intervenus, soit sur la scène internationale, soit sur la scène du Canada ou celle du Québec et pour les résumer je dirai ceci: sur le plan international, le marché a changé en marché d'acheteurs au lieu d'un marché de vendeurs qui existait depuis les neuf dernières années. Sur le plan canadien, la question principale qui se pose est effectivement le sort du Programme énergétique national qui a été publié en 1980 et mis en oeuvre. Étant donné le lien évident qui existe entre le niveau international et le niveau canadien, la question se pose donc: où va le programme énergétique national? Où doit-il aller? Sur le plan du Québec, deux questions se posent: comment gérer le surplus énergétique à court terme après avoir eu la question des dernières années, comment gérer la pénurie? Faut-il modifier et comment la politique du livre blanc de 1978?

Voilà donc les questions autour desquelles j'ai articulé mes réflexions. Je dois insister, M. le Président, sur un point méthodologique et dans mon rapport, j'ai souhaité volontairement ne pas entrer dans des batailles de chiffres. J'ai voulu faire un rapport de facture politique et économique, beaucoup plus que de facture technique ou statistique. Ceci dit, il est possible, dans la mesure de mes moyens et de mes connaissances, de répondre aux questions qui me seront posées concernant les détails techniques ou statistiques.

Étant donné ces deux questions que je viens de soulever concernant le Québec et qui m'intéressent au plus haut point, j'ai divisé mon rapport en quatre parties: la première où j'ai évoqué les problèmes qui se posent; dans une deuxième partie, j'ai soutenu quelques hypothèses et les contraintes qui leur sont associées et dans une troisième partie, j'ai révisé, très modérément, il faut le dire, les objectifs d'une politique énergétique possible en insistant là où j'ai cru bon de le faire. Finalement j'ai limité mes propos ou mes recommandations sur le plan des politiques énergétiques à deux secteurs qui sont le secteur pétrolier et le secteur gazier. Je n'ai rien proposé - c'est indiqué dans mon mémoire - ni concernant l'électricité ni non plus concernant les problèmes des énergies nouvelles.

Si vous le voulez bien, je voudrais dire quelques mots concernant les problèmes. Bien

entendu, ils sont complexes, enchevêtrés et multiples. Nécessairement, pour clarifier le débat, je les ai ramenés à cinq, mais il y en a certainement d'autres.

Ces problèmes sont les suivants. D'abord et avant tout, le problème que je considère comme fondamental puisqu'il hypothèque l'avenir, c'est les relations entre la consommation énergétique dans ses trois formes, électricité, pétrole et gaz, donc le taux de croissance de la consommation énergétique et le taux de croissance économique du produit intérieur brut, en relation avec un troisième facteur qui est celui des économies d'énergie.

Pour simplifier et aller droit au but, le problème qui se pose est le suivant. Depuis quelques années, depuis effectivement quatre ans, depuis la publication du livre blanc du gouvernement du Québec, on enregistre statistiquement une baisse assez importante de la demande ou de la consommation énergétique, à telle enseigne qu'on peut même tirer une moyenne qui serait proche de zéro pour les quatre dernières années. Peut-on - voilà la question - dire, à partir de cela, que la consommation énergétique pour les années futures serait du même ordre? Question cruciale, question importante puisqu'il y a interférence entre cette baisse de la consommation et la baisse que tout le monde connaît de la croissance économique durant ces trois dernières années, surtout durant les deux dernières années. Cela dénote qu'on a besoin d'un certain rapport, d'un ratio entre le taux de croissance de la consommation énergétique et le taux de croissance de la production ou du produit intérieur brut.

Là, on peut différer et, si on diffère, il y aurait divergence sur le plan prévision de la demande. Ma position là-dessus - je pourrai l'expliquer si vous me le demandez, mais il faut que je sois bref - est que ce taux est de 0,7% et non pas de 0,34% ou de 0,4%... et je m'explique. Il est entendu que si l'on divise le taux de croissance des quatre dernières années, on arrive effectivement à un chiffre qui serait assez ridicule de 0,3% de rapport entre les deux. Mais on ne peut pas prendre ce chiffre, le projeter dans l'avenir et dire que pour chaque 1% de croissance économique on aurait besoin, pour les dix prochaines années, par exemple, de 0,3% de taux de croissance énergétique. Il me semble que cela est exagéré. D'ailleurs, je suis en bonne compagnie, puisque récemment j'ai pu vérifier nos chiffres, nos opinions, et, sans se concerter au préalable de manière approfondie - la plupart de ceux qu'on appelle experts, qui étaient là la semaine dernière - presque magiquement, on a utilisé ce chiffre de 0,7%. Ainsi le représentant de la Communauté économique européenne, par exemple, m'a bien encouragé, parce que j'étais bien réservé de dire 0,7% publiquement, en me disant: Dans toutes nos publications, dans toutes nos projections, on utilise ce chiffre de 0,7%. De la même manière, le président de la Mercantile Exchange de New York a utilisé aussi ce chiffre de 0,7%. Alors il est évident que ce chiffre n'est pas magique, il change par rapport au pays, par rapport au continent, mais enfin, s'il n'est pas de 0,7%, il doit être approximativement de 0,6%. Cela dit, il faut reconnaître devant vous que ce genre de chiffres ne sont pas scientifiquement déterminés. Autrement dit, on ne peut pas trop se chicaner sur ces chiffres, c'est un peu l'expérience que chacun de nous a de la situation et ses propres jugements sur les économies d'énergie. Mais je dirai un peu plus si on me le demande.

Voilà un premier problème qui effectivement affecte les projections soit de la demande énergétique globale, soit de celles, par exemple, de la demande pétrolière. Je vous indiquerai en passant que c'est très important parce que, si vous projetez une demande faible, par exemple en pétrole, évidemment on aurait des problèmes sur le plan du raffinage, de la distribution et tout le reste, et même de la consommation d'électricité; donc surplus, donc vente ailleurs, etc. Par contre, si vous projetez que le taux de croissance économique augmente et que, par conséquent, le taux de consommation énergétique augmente, il y a pas mal de problèmes, je ne dirais pas qui seront résolus par un coup de baguette magique, mais, quand même, qui auront moins d'acuité qu'actuellement. Voilà donc un premier problème.

Le second problème est: que faire dans le secteur pétrolier? C'est-à-dire que peut faire le gouvernement du Québec et le Québec en général pour le secteur pétrolier? C'est un problème crucial. Je vous rappelle quelques faits puisque je parlais de 1978 et je ne veux pas remonter au déluge. Depuis 1978, Petro-Canada s'est introduite massivement, je dirais, sur le marché du Québec. Elle contrôle actuellement une part importante du raffinage et de la distribution. Par ailleurs, les prix pétroliers, comme vous le savez, ne sont pas du ressort du Québec. Nous avons des prix "made in Canada" qui sont déterminés par le gouvernement fédéral, conjointement, mais après de laborieuses discussions et négociations, avec les provinces productrices.

Par conséquent, on peut, bien sûr, soutenir - ce n'est pas mon cas - qu'on ne peut rien faire ou qu'on ne fera rien dans le secteur pétrolier puisqu'il y a quelqu'un qui s'en occupe. Mais, il faut se rendre compte que le Québec est effectivement le principal destinataire des importations pétrolières du Canada. Donc, quand on parle de la sécurité des approvisionnements au Canada, quand on

parle de l'autosuffisance canadienne en matière pétrolière, il faut toujours avoir à l'esprit l'autosuffisance du Québec. Par conséquent, pour vous donner un chiffre, approximativement les trois quarts des importations canadiennes de pétrole sont destinés au Québec. Par conséquent, il est, à mon avis tout au moins, tout à fait légitime que le Québec se penche sur le secteur pétrolier et ne l'abandonne pas malgré le fait qu'il y ait éventuellement pénétration du gaz naturel et malgré le fait que le Québec soit un producteur d'électricité. Il est au premier rang concerné par ce phénomène d'importation et de consommation pétrolières.

Le troisième problème qui se pose directement: Comment harmoniser le triangle entre le pétrole, bien spécifiquement le mazout lourd, la pénétration du gaz naturel et le surplus d'électricité? Je n'ai pas besoin de m'étendre longtemps sur ce surplus; vous le connaissez. Il y a là, bien entendu, une politique à court terme puisque, si on considère que le taux de croissance économique augmentait avec cette hypothèse, il y aurait certainement - selon l'hypothèse que je viens d'indiquer sur le rapport entre le taux de consommation des deux - une baisse des surplus d'électricité et même une certaine baisse dans le surplus du mazout. Mais il faut passer le cap difficile qui est à court terme, d'où la nécessité d'une harmonisation et comment elle peut être faite entre ces trois formes d'énergie. Il faut, bien entendu, avoir bien clair à l'esprit autant que possible de ne pas hypothéquer le long terme par des politiques à court terme. Autrement dit, il faut avoir une vision claire de ce qu'on veut d'ici dix ans, décrire et appliquer une politique économique énergétique par rapport à cette vision et ne pas se laisser handicaper uniquement par des conjonctures qui peuvent être passagères. Voilà donc un troisième point.

Un quatrième point sur lequel votre honorable commission a mis l'accent, c'est les relations, les liens entre le développement économique et l'énergie, ou l'utilisation de l'énergie. Sur ce point, j'ai peut-être une ou deux idées à avancer; je les dirai en temps et lieu. C'est un sujet certes délicat, important, mais ambigu en même temps.

Finalement, une dernière question - mais que je ne traite pas puisqu'elle exigerait, à mon sens, une étude appropriée que je n'ai pas faite - concernant l'électricité. Est-ce qu'il faut produire pour consommer à l'intérieur ou faut-il produire pour exporter, selon une thèse qui a été popularisée ces deux dernières années? Je laisse cela en suspens, avec un point d'interrogation, pour dire simplement qu'il faut effectivement faire des études beaucoup plus poussées pour en connaître les tenants et les aboutissants.

(10 h 30)

Vous me permettrez simplement de dire ceci. À prime abord - je le dis vraiment avec beaucoup de circonspection, comme on dit - puisqu'on dit qu'on peut augmenter la capacité productrice du Québec en termes d'électricité pour la destiner à l'exportation, je veux bien l'exportation vers les États-Unis, il ne suffit que de savoir si les États-Unis en veulent - c'est la condition nécessaire et suffisante - et à quelles conditions ils en veulent. Or, les facteurs qui vont jouer sur la décision des États-Unis, à savoir s'ils veulent ou pas s'engager à long terme dans des importations de l'électricité du Québec, sont des facteurs multiples et aussi complexes. Il faut donc aussi comprendre les Américains. Cela dépend du prix international du pétrole: est-ce qu'il va baisser, est-ce qu'il restera stable, etc.? Il n'est pas facile de dire qu'on pourrait effectivement emmagasiner ou augmenter la capacité productrice pour qu'éventuellement on puisse l'exporter sans problème. Voilà donc les problèmes.

En deuxième lieu, les hypothèses que j'aimerais indiquer, ce sont mes hypothèses et elles concernent d'abord et avant tout le prix international du pétrole. Sur ce plan et avec beaucoup de réserve, puisqu'il faut avoir l'humilité de le dire, durant les dernières années, beaucoup à travers le monde - je suis aussi de ceux-là - se sont trompés puisqu'il y a seulement trois ans il y a eu une unanimité pour dire qu'en 1985, au plus tard en 1990, il y aurait une rupture entre l'offre et la demande sur le plan mondial. Je n'ai pas envie de vous citer les références de ce que je viens d'énoncer mais quand même, soyez assurés que j'ai fait une enquête à ce moment-là et presque cent instituts de recherche et d'experts ont convergé pour dire que la situation serait très grave, très dure durant la décennie quatre-vingt.

Or, ce que nous voyons aujourd'hui, c'est bien le contraire, il y a un surplus de l'offre sur la demande. Par conséquent, il y a eu un retournement des prix, l'OPEP a baissé ses prix de 5 $, suivant en cela le marché Spot, c'est-à-dire ce qu'on appelle le marché Spot ou le marché libre de Rotterdam où, chaque matin, par télex ou directement, il y a des quantités d'offres et des quantités de demandes sur ce marché.

Que va-t-il se passer dans les dix prochaines années? La question manque un peu de modestie, mais il faut quand même la poser pour avoir des tendances lourdes pour un avenir prochain. Pour ma part, j'ai lancé les facteurs qui jouent sur cette tendance. Je crois ceci, pour me résumer. D'ici à 1985, au moins, le prix international du pétrole, c'est-à-dire le prix officiel de l'OPEP, au mieux, se stabilisera en termes nominaux. Cela veut dire que d'ici à 1985, le

baril du "marker crude", c'est-à-dire du pétrole de référence qui est le pétrole de l'Arabie Saoudite, pour une qualité donnée de pétrole, serait de 29 $ le baril, au mieux. Je dis "au mieux" parce que les tendances à la baisse travaillent toujours le marché. Justement, sur le marché Spot, depuis quelques semaines, il y a encore des tendances à la baisse de ce prix d'environ 0,50 $ à 1 $.

L'OPEP, qui devait se réunir et qui s'est récemment réunie à Vienne, la semaine dernière, s'est retrouvée dans une situation moins euphorique que ce qu'elle croyait. Elle s'est rendue compte que, d'une part, les prix baissaient et que, d'autre part, les pays de l'OPEP dépassaient le quota indiqué en mars dernier. C'est-à-dire que de 17 500 000 barils par jour, ils sont arrivés actuellement à 18 000 000 et la situation du marché est effectivement assez tendue.

Donc, à tout prendre, jusqu'en 1985, le prix du pétrole resterait, en termes nominaux, ce qu'il est aujourd'hui. Cela veut dire qu'il baisserait en termes réels puisque, entre-temps, l'inflation joue. Après 1985 et jusqu'à 1990 - pour faire encore une fois bref - je vois que le prix du pétrole augmenterait au taux de l'inflation et pas plus; peut-être que les deux dernières années de la décennie, le prix du pétrole augmenterait en termes réels. De telle sorte qu'on peut dire grosso modo, en tenant compte de ce qui s'est passé depuis 1980, que pour la décennie 1980, le taux d'augmentation du prix réel du pétrole ne dépasserait pas 1%.

C'est là une situation toute nouvelle puisque, qu'on le veuille ou non, le prix du pétrole demeure un prix leader, un prix dominant. C'est à partir de ce prix que se décident les investissements dans les sources substituts; c'est à partir de ce prix que se décident les prix des autres sources alternatives d'énergie. Par conséquent, si vous pronostiquez une stabilisation de prix en termes nominaux, donc une baisse en termes réels, cela va avoir des répercussions normalement sur la consommation. C'est pour cela que si je fais cette prédiction, je dirai que la consommation augmenterait éventuellement pour les mêmes raisons qui l'ont fait hausser, c'est-à-dire que les consommateurs réagiraient à la baisse comme ils réagiraient à la hausse. Il ne faut pas croire que les consommateurs ne réagissent seulement qu'à la hausse. C'est-à-dire que le consommateur, en termes clairs, réagit à une hausse de prix en diminuant sa consommation, mais réagirait pour les mêmes raisons en termes de consommation. Si les prix baissent, il augmenterait ou augmenterait d'une manière différenciée sa consommation. Donc la concurrence va être serrée entre les formes d'énergie sur un marché qui rétrécit.

Deuxième hypothèse. L'autosuffisance pétrolière du Canada, à mon avis, ne sera pas atteinte pour des raisons diverses auxquelles je reviendrai si vous me posez la question, mais dont la plus importante est la politique - je l'ai répété ailleurs, alors je n'ai pas d'inconvénient à le faire ici - des prix "made in Canada". C'est là une politique aberrante qui n'a effectivement pas de support sur le plan de l'intellect économique, mais certainement sur le plan des facteurs politiques, je comprendrais facilement pourquoi une telle politique a été instituée. Elle touche plus la répartition de la rente entre le fédéral, les provinces et l'industrie que l'efficacité économique en tant que telle. Mais c'est un autre sujet. La réalité est que l'autosuffisance ne sera pas acquise pour le Canada d'ici à la fin de 1990 comme le prévoit le programme énergétique national.

Troisième hypothèse. Concernant le Québec, je considère que le contrôle du secteur de l'énergie demeure partagé comme aujourd'hui. Autrement dit, hormis Hydro-Québec, qui est exclusivement du ressort du Québec, il reste que le secteur pétrolier serait partagé entre Pétro-Canada, les multinationales et éventuellement l'introduction d'un troisième joueur qui, potentiellement et juridiquement a le droit mais en fait ne l'a pas fait, c'est-à-dire SOQUIP. Et, sur le plan gazier, eh bien, effectivement, le contrôle sera aussi partagé entre le public et le privé québécois et autre, et le public québécois par l'intermédiaire de SOQUIP et de la Caisse de dépôt.

Quatrième hypothèse - je l'ai dit tout à l'heure - le rapport entre le taux de croissance économique et le taux de croissance énergétique. Mon hypothèse à disputer est effectivement de 0,7, donc je m'inscris un peu en faux concernant les hypothèses qui sont derrière les chiffres qui ont été présentés soit au ministère ou ailleurs.

En troisième lieu, les objectifs. Pour ne pas prendre beaucoup de votre temps, je dirais que je suis d'accord grosso modo avec les objectifs du livre blanc de 1978 mais avec un peu, non pas de modifications, mais d'insistance sur le problème très important, à mon avis, qui n'est pas linguistique mais qui est fondamental entre autonomie et diversification. L'autonomie, en termes bien stricts, veut dire diminuer les importations des sources d'énergie de l'extérieur - l'extérieur, dans ce cas, est les autres provinces canadiennes et l'étranger - pour pouvoir susciter à l'intérieur du Québec les sources nécessaires pour pouvoir subvenir à la consommation intérieure. Voilà comment je définis l'autonomie. Plus les importations de l'extérieur, définies comme je viens de le faire, diminuent, plus le degré d'autonomie augmente.

Par contre, la sécurisation des importations c'est une autre paire de manches. On peut effectivement considérer qu'un des moyens puissants pour sécuriser la situation énergétique est de la diversifier. D'ailleurs, le gouvernement du Québec s'est rendu compte facilement, et c'est pour cela que l'option gazière a été mise sur la table il y a deux ans, c'est une diversification. De la même manière, et ce sont là les motivations qui m'incitent à faire des recommandations dans les secteurs pétrolier et gazier, nous sommes actuellement dans une situation où on a le choix entre les importations de l'OPEP, les importations non-OPEP et les importations de l'Ouest canadien. Il faut jouer sur ces trois plans simultanément. Je dirai tout à l'heure pourquoi.

C'est pour cela que je dis diversification et peut-être pas autonomie mais avec l'objectif de sécuriser effectivement l'ensemble de la situation énergétique.

Le deuxième objectif c'est que je suis un adepte du marché et des lois économiques de l'offre et de la demande mais quand même un adepte qui ne se veut pas aveugle. Autrement dit, je considère que le secteur public peut pénétrer ou modifier ou coordonner là où le marché fait des ratés. Dans notre monde actuel le marché fait effectivement des ratés parce qu'il s'éloigne, comme vous le savez, des manuels d'économie que nous enseignons à l'université.

Énergie et développement économique, finalement, comme objectif. Je considère qu'on peut toucher cet objectif de deux manières, avec deux volets possibles, non seulement considérer l'énergie comme un vecteur de développement économique. Baisser les prix de l'électricité pour susciter des industries c'est bien, mais il y a encore mieux, soit considérer l'énergie comme matière première et, facteur entraînant de l'activité économique, c'est-à-dire essayer de la lier aux programmes de recherche et de développement et au virage technologique. C'est là que je vois l'interconnexion entre plusieurs documents du gouvernement du Québec ces dernières années, Bâtir le Québec I et II, le Virage technologique et la politique énergétique. C'est dans ce sens-là qu'on peut aussi creuser le problème.

Voilà donc concernant les objectifs. Je passe maintenant en dernier lieu sur les politiques. Je vais directement au but et d'une manière peut-être un peu brutale, quitte à y revenir. Les politiques concernant le pétrole d'abord. Étant donné la situation que j'ai décrite, j'ai soutenu dans mon mémoire qu'il faut que le Québec s'intéresse au secteur pétrolier parce que, veux veux pas, le secteur pétrolier continuerait avec n'importe quelle projection que vous pouvez faire, à occuper une partie importante du bilan énergétique du Québec durant les prochaines années.

Par conséquent on ne peut pas se désintéresser de ce secteur. Il faudrait donc se demander comment faire pour essayer non pas de le contrôler mais d'exécuter le mandat du secteur témoin, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent, à mon avis, pour des raisons diverses.

Je dirais que, d'abord et avant tout, il faudrait une implication au plan de l'exploration qui tiendrait compte non seulement du Québec, de l'Ouest et de l'Est canadien, ce qui se fait, ce qui se fait bien et heureusement, mais aussi de l'extérieur, c'est-à-dire de ces fameux pays non membres de l'OPEP. Dans ces fameux pays non membres de l'OPEP, bien entendu, je ne suis pas naïf, le Québec peut être handicapé diplomatiquement ou politiquement. C'est pour cela que j'ai avancé l'idée que le Québec, par sa société SOQUIP, peut, conjointement avec Petro-Canada International, faire quelque chose sur le plan de l'exploration à l'extérieur.

Si vous me permettez, M. le Président, je vous indiquerai ceci: la semaine dernière il y a eu, ici à Québec, par l'intermédiaire de l'Université Laval et du GREEN que j'ai l'honneur de diriger à l'université, un séminaire qui a groupé 20 directeurs généraux de quinze pays africains différents. Le président-directeur général d'Elf Aquitaine d'Amérique du Nord, M. Portal, est venu parler à ces messieurs du problème d'exploration-développement. Petro-Canada International était là et on s'est rendu compte - et je vous transmets tout simplement ce qui a été dit - qu'il y a eu unanimité de la part de tous ces représentants de quinze pays différents pour dire que la formule Petro-Canada International était vraiment originale pour une simple raison: c'est que personne ne va investir dans l'exploration, ou avec beaucoup de difficulté. Les compagnies multinationales n'explorent que là où il y a des indices - à 100% ou presque - sérieux pour aller investir dans l'exploration, le développement et la production. Par conséquent, quand il y a des indices mitigés ou à 75%, elles sont un peu antirisques si vous voulez, et je les comprends.

(10 h 45)

Par contre, Petro-Canada International, avec des sommes relativement modestes, essaie d'aider ces pays à explorer, à passer le cap de l'exploration pour ensuite les laisser se développer puisque s'il y a des prospects intéressants, ils peuvent prendre ces prospects et se faire financer par les banques, et celles-ci financent quand il y a des prospects intéressants.

Alors, c'est par cet intermédiaire que je dis que le Québec a les connaissances

techniques dans l'exploration, le développement et la production, des connaissances nord-américaines, mais en français. C'est ce que veulent la plupart de ces pays; ils veulent diversifier leurs fournisseurs.

Il y a là une occasion, je ne dirais peut-être pas à saisir, mais au moins à étudier, à développer. C'est dans cet esprit en tout cas que j'ai fait la chaîne du raisonnement. Si le Québec, d'une part, s'intéresse selon une formule donnée avec Petro-Canada International qui, effectivement, n'a pas les connaissances données en français - ce que le Québec a; donc, cela fait l'affaire des deux - une partie de la situation, c'est l'intérêt dans l'exploration outre-mer.

L'autre partie, c'est qu'étant donné la situation internationale aujourd'hui et dans l'avenir, ce que je viens de dire tout à l'heure, eh bien, il y a des possibilités d'achat de brut sur le plan international, non pas sur le marché spot, mais de société d'État à société d'État, avec une formule d'achat de brut et de vente de technologie, c'est-à-dire des accords de compensation de ce genre. Ceci dynamiserait l'économie québécoise qui est nécessairement vouée à l'exportation pour les prochaines années. Si on n'exporte pas notre connaissance, nos produits, il y aura un certain handicap dans la poursuite de la croissance économique. Là aussi, dans mon esprit, il faut lier les deux: achat de brut et vente de la technologie et des produits québécois selon des procédures, selon des formules à voir.

C'est dans cet esprit qu'on peut ensuite descendre d'un cran et parler de raffinage et de distribution. On y reviendra, la situation du raffinage a fait l'objet de plusieurs mémorandums ici et le fera aussi dans l'avenir.

Mon opinion là-dessus est la suivante, très ramassée: Il me semble, vis-à-vis de ce que je viens de dire concernant l'achat de brut et l'exploration dans les pays étrangers, qu'il ne serait pas déraisonnable que SOQUIP, par exemple, ou une autre société québécoise, publique et privée, puisse contrôler 25% du marché d'ici 10 ans. Mais quel marché? Celui de la distribution d'abord et avant tout. Parce qu'elle réglera en même temps - j'espère qu'elle puisse le régler, c'est mon souhait - le problème des indépendants, de ce qu'on appelle les indépendants québécois. Si la rationalisation - un mot très gentil pour dire la guerre entre les compagnies - continue, eh bien, effectivement, ce secteur des indépendants aura de la difficulté à survivre. Il y a là, je ne dirais pas protection, il ne s'agit pas de protéger des secteurs "mous", mais il s'agit effectivement de dynamiser un secteur, sans parler du secteur de la pétrochimie qui dépend de la place de Montréal comme centre de raffinage, et cela peut effectivement porter préjudice à ce secteur important de l'activité économique si la situation du raffinage subit des dommages importants.

Donc, on doit trouver une formule concernant une société coopérative, entre publique et privée, avec des intérêts québécois de part et d'autre pour jouer une partie de la distribution, quitte, dans un premier temps, peut-être - on doit étudier le problème - à raffiner à façon, de telle sorte que le pétrole qui vient de l'extérieur, ou une partie qui vient par des achats de pétrole brut de société d'État à société d'État et qui vient des explorations éventuelles, peut-être avec Petro-Canada et d'autres, puisse finalement trouver les canalisations dans la distribution et le raffinage qui est une opération qui peut se faire à façon. Voilà donc concernant le secteur pétrolier.

Concernant le secteur gazier, sa justification dans mon esprit est tout à fait directe et ne pose aucun problème. En partant de l'objectif de la diversification, oui, je suis pour la pénétration du gaz naturel puisqu'il répond à l'objectif que je viens d'indiquer, et aussi parce que le gaz naturel est une source de matières premières qui peuvent être utilisées éventuellement dans la création d'autres entreprises. Maintenant, le problème n'est pas de souhaiter que le gaz pénètre, mais de voir quelle est la politique parce qu'il rentre dans un contexte pour le moins difficile. Qu'est-ce que j'ai à proposer concernant, je ne dirais pas la solution de la pénétration du gaz, mais dans le but de créer moins de problèmes pour cette pénétration sans pour autant handicaper la source d'énergie autochtone qu'est l'électricité?

D'abord et avant tout, on ne peut que faire pression sur le gouvernement fédéral, et ce n'est pas au Québec de prendre la décision, pour faire augmenter le prix "made in Canada". D'abord l'abolir aussi simplement et suivre le prix international, parce que, en faisant cela, le prix du pétrole va augmenter et s'il augmente il sera dissuasif pour la consommation pétrolière. C'est ce qu'on veut. On veut diminuer la consommation pétrolière. Donc, il faut que le prix du pétrole monte au niveau international. Bien sûr, on est au Canada et cela peut avoir des implications et des effets sur les indices économiques globaux. Mais alors, il faut profiter de la situation d'aujourd'hui, au moment où le prix du pétrole est effectivement stabilisé et où la marge qui reste encore entre le pétrole canadien et le pétrole international n'est pas si grande, elle est de 10%. Il faut profiter de cette situation, dis-je, pour faire monter le prix pour permettre au prix pétrolier d'être dissuasif par rapport à la consommation.

Deuxième volet de ma proposition, c'est de libéraliser complètement le prix du gaz naturel au Canada à la tête du puits bien entendu. C'est une vérité de La Palice, le gaz naturel n'arrive pas à se vendre aux États-Unis. Le gaz naturel du Canada arrive difficilement à se vendre aux États-Unis. Pourquoi? Pour une raison simple, c'est qu'aux États-Unis, on a libéralisé le prix énergétique, soit du pétrole, soit du gaz, tandis que le prix canadien est un prix indexé au prix du pétrole. C'est un indice clair pour dire que le gaz ne peut pas pénétrer facilement. Il va créer des problèmes si le fédéral n'accepte pas, avec les provinces productrices, de libéraliser le prix du gaz. Or, qu'est-ce qui se passerait si on libéralisait le prix du gaz? Étant donné que les réserves de gaz au Canada sont de loin supérieures aux réserves pétrolières, il y aurait par ailleurs, toute chose étant égale, une baisse relative des prix du gaz par rapport au pétrole, ce qui stimulerait la consommation gazière. C'est ce que nous voulons.

Combiner ces deux politiques avec l'espoir que la consommation énergétique augmenterait avec la reprise économique, ce qui diminuerait les surplus d'Hydro-Québec et combiner au fait très justifié et très valable d'exporter les surplus vers les États-Unis comme politique temporaire, tout ceci mis ensemble, il me semble qu'on pourrait passer le cap difficile et permettre peut-être maintenant de s'occuper des choses à une vision de long terme, concernant, par exemple, le rôle d'un secteur public et privé québécois dans le domaine du pétrole. J'insiste en conclusion parce que je considère qu'il n'est pas souhaitable qu'on risque des réveils difficiles. Il n'est pas souhaitable de ne pas s'occuper du secteur pétrolier qui, encore aujourd'hui, occupe environ 60% de la tarte ou du bilan énergétique en se disant qu'après tout, d'ici dix ans, on aurait le gaz naturel et l'électricité. Mais il faut aussi dire que le pétrole, pour les dix prochaines années, continuera à occuper une place importante du bilan énergétique et, par conséquent, il faudrait passer aux actes, mais aux actes réfléchis. Je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. Ayoub. La parole est maintenant au ministre de l'Énergie et des Ressources.

M. Duhaime: Merci, M. Ayoub. Bien sûr que votre exposé ouvre des avenues, je ne dirai pas pour un échange d'une demi-heure, mais certainement pour de longs colloques. Ce n'est peut-être pas à moi de faire les excuses, mais je me demande si on cherche du pétrole ou du gaz autour de l'Assemblée nationale. Depuis presque sept ans qu'on fait des travaux tout le tour de la bâtisse, je me demande si on va finir par trouver quelque chose, du moins ce que l'on cherche. Tout cela pour vous dire que vous avez toutes nos excuses pour le bruit qui empêche une meilleure compréhension.

Je voudrais d'abord vous dire que concernant le ratio de 0,7 entre la croissance du PIB et la croissance de la demande d'énergie - je ne sais pas si cela va en faire un de plus dans vos tableaux - le ministère de l'Énergie et des Ressources retient également ce ratio de 0,7, ou du moins autour de 0,7, jusqu'à ce que ce chiffre soit contredit. Cela va rester, je pense, une base de référence dans nos calculs qui est la plus probable pour les présentes années.

Je voudrais d'abord, puisque vous l'avez abordé à la fin de votre exposé et, auparavant, à peu près au coeur de votre énoncé, parler du fameux ménage à trois que nous vivons au Québec, c'est-à-dire l'hydroélectricité, le gaz naturel et le pétrole. Pour ce qui nous intéresse d'une façon plus directe, du point de vue du Québec, il est bien certain qu'on peut agir sur deux des composantes, c'est-à-dire sur l'hydroélectricité et sur le gaz naturel. Je dois vous dire que je suis passablement d'accord avec vous sur les effets d'une déréglementation au Canada pour ce qui est du gaz naturel. Il m'apparaît très clair, avec les niveaux connus des réserves, que cela entraînerait très certainement une baisse du prix du gaz naturel et que cela irait, bien sûr, aussi dans le sens d'une accélération, puisque les consommateurs y verraient très certainement leur profit. Mais, dans la mesure où nous pouvons évaluer la situation telle qu'elle est actuellement au Québec, d'une façon plus concrète, puisque de toute manière la décision de déréglementer ou non le prix du gaz naturel ne relève pas du gouvernement de Québec - vous êtes ce que j'appellerais un des rares experts québécois qui a ses lettres de noblesse sur le plan international dans ce genre de dossier; vous avez également occupé des postes de commande importants, en particulier la présidence du conseil d'administration de SOQUIP - qu'est-ce qu'on pourrait faire davantage pour harmoniser, si cet objectif est réalisable ou souhaitable, le rythme de pénétration du gaz naturel au Québec en fonction des objectifs de la politique énergétique? Vous avez dit que vous étiez, en gros, d'accord avec les objectifs. Qu'est-ce qu'on pourrait faire davantage pour assurer la franche pénétration du gaz naturel au Québec en même temps qu'on maintiendrait cet équilibre entre les différentes sources d'énergie et, en particulier, en maintenant le cap d'hydroélectrifier le Québec à 41% à l'horizon de 1990 et à 50% à l'horizon de l'an 2000? Qu'est-ce qu'on pourrait faire

davantage?

M. Ayoub: M. le Président, effectivement, la question que M. le ministre me pose est très directe, mais elle est complexe. Je reconnais, comme il l'a dit, étant donné que le prix du gaz, finalement, est décidé par le fédéral, que la commande du ménage à trois devient d'autant difficile. Qu'est-ce qu'on peut faire pour répondre directement à cette question? La première chose, c'est effectivement pousser et exercer une pression vis-à-vis du gouvernement fédéral et des provinces productrices, c'est-à-dire l'Alberta en l'occurrence; donc exercer des pressions continues ayant pour objet de déréglementer le prix du gaz. Et nous avons un dossier qui se défend très bien, puisque si le prix du pétrole continue sa chute ou son érosion, si, d'autre part, le gaz naturel n'arrive pas à pénétrer le marché américain adjacent et si, troisième facteur, le gouvernement fédéral subventionne à coup de 500 000 000 $ la pénétration du gaz au Québec, il faut quand même rentabiliser ces investissements. Il faut avoir une politique cohérente pour les rentabiliser et non pas, par exemple, donner d'une main 500 000 000 $ quand la politique gazière fait en sorte que cette pénétration ne se ferait pas ou se ferait avec retard. Tous ces éléments mis ensemble donnent au dossier du Québec une allure qui se tient pour exercer des pressions vis-à-vis du gouvernement fédéral et des provinces productrices pour les inciter à déréglementer le gaz. Cela est le premier point.

(11 heures)

Deuxième point... Maintenant je ne sais pas, je suis même persuadé enfin que des pressions en ce sens s'exercent. Je ne connais pas leur intensité ni leur résultat.

Deuxièmement, il est vrai, je l'ai souligné, que la politique de vendre le surplus d'hydroélectricité aux États-Unis - je dis bien le surplus actuel - est la politique à suivre, parce que plus on vend vers les États-Unis, plus on diminue la pression de cette fameuse concurrence entre le gaz et l'électricité dans le secteur industriel, comme on le sait.

Troisièmement, et c'était l'objet d'une des recommandations, si la pression se fait vis-à-vis du fédéral et des provinces productrices - peut-être que cela aussi est un des éléments de négociation, de compensation - on augmente le prix du pétrole, mais on laisse libre le prix du gaz. On augmente le prix du pétrole au niveau international, ce qui fait l'affaire aussi de l'Alberta. Cela a été sa demande depuis les négociations entre Edmonton et Ottawa. C'est très bien. C'est que l'Alberta dit à juste titre: Pourquoi dois-je être traitée comme un producteur spécifique de pétrole et non pas comme tous les producteurs de pétrole partout au monde, c'est-à-dire au Mexique, en Arabie Saoudite et ailleurs? Le prix de mon pétrole doit être relevé suivant le marché international, ce qui répondrait à un "bargain", si vous me permettez l'expression, entre le prix du pétrole et le prix du gaz.

Voilà ce qu'on pourrait humainement faire à côté, bien entendu, de tout ce qui a déjà été fait concernant la détaxation du gaz au niveau québécois, les augmentations des normes de pollution pour désinciter à la consommation du mazout, etc. Ce que je crains très sincèrement, c'est que si le prix du pétrole continue, comme cela semble être le cas, à se stabiliser à la baisse, il y aura des pressions sérieuses pour concurrencer et le gaz et l'électricité à l'intérieur du Québec parce que, en plus de ce phénomène, le mazout lourd est un produit joint dans la production. Autrement dit, les raffineurs peuvent, à la limite, je ne dirais pas brader, mais baisser beaucoup le prix pour faire pénétrer ou pour couper court à la pénétration d'autres sources de rechange et pour occuper le marché.

C'est une politique, certes, à court terme, mais c'est une politique qui pourrait se faire par un raffineur dynamique, stratégique et agressif. Là aussi, il faut faire très attention et voir si le vent sur le plan international souffle du côté de la baisse et non pas du côté d'une certaine hausse. Mais comme on ne peut pas commander tout, au moins qu'on commande ce qu'on peut et qu'on s'ajuste. Je trouve que le noeud du problème, qui ne règle pas le problème une fois pour toutes, mais quand même le noeud du problème est effectivement la politique fédérale des prix "made in Canada", soit du pétrole, soit du gaz, et qu'il serait très souhaitable - le plus tôt serait le mieux - de complètement abolir cette politique. D'ailleurs, il suffit de regarder - parce qu'on regarde souvent nos voisins du sud et on les copie, ce n'est pas péjoratif - le président Reagan. Depuis qu'il est au pouvoir, depuis qu'il est aux affaires, ce qu'il a fait c'est effectivement de déréglementer et les États-Unis ne vont pas mal. Bien au contraire. Je donnerai seulement un chiffre de mémoire. À la fin de la période Carter, la consommation pétrolière des États-Unis dépendait à 50% des importations de l'étranger. Aujourd'hui, elle en dépende à 30%. Donc, la politique d'autonomie, si vous voulez, ou de sécurisation des importations pétrolières se fait par une politique de prix que je dirais de prix raisonnable, de prix du marché. Voilà ce que je vois.

Le Président (M. Vallières): M. le ministre.

M. Duhaime: Je voudrais aborder un autre sujet. On est toujours fasciné

d'entendre un expert nous parler des prévisions sur les fameux 29 $ le baril qui pourraient, en termes nominaux... Si je comprends bien vos propos, suivant toute probabilité, le baril de pétrole serait à 29 $, donc un prix constant jusqu'en 1985, ce qui voudrait dire, en termes réels, une diminution et, après 1985, on suit l'inflation qui pourrait être de 5%, 6% ou 7% de sorte que pour la présente période jusqu'en 1990, il y aurait une augmentation de 1%.

Supposons, pour l'instant, que le prix du pétrole... Est-ce que c'est possible, malgré toutes les boules de cristal qu'on pourrait consulter... on est devenu un peu méfiant parce qu'il n'y a personne qui a discuté du premier choc pétrolier à l'Institut Khan et il n'y a personne parmi les meilleurs futurologues du monde qui l'ont vu venir. Lorsque le premier choc pétrolier est arrivé, ils ont dit: Bon, celui-là, c'est vraiment le dernier. Il en est venu un second. J'avoue que j'entretiens des craintes à ce sujet et je n'ai pas d'idée dans quelle direction cela partira.

Avec raison, vous référez au prix de référence du pétrole de l'Arabie Saoudite, à qualité de brut égale bien sûr, mais j'aimerais vous entendre là-dessus. Il y a deux faits qui me frappent: l'Arabie Saoudite au premier trimestre de 1983, pour la première fois de son histoire, encaisse un déficit commercial. Malgré des revenus pétroliers très élevés, au premier trimestre de 1983, l'Arabie Saoudite encaisse un déficit commercial. Je regarde également les niveaux d'endettement des pays producteurs de pétrole qui sont rendus tels que la pression sur eux va dans le sens de diminuer les prix à l'exportation et, en conséquence, retrouver ce que vous décrivez vous-même comme étant une situation où il y a davantage de produit offert qu'il n'y a de demande sur les marchés internationaux. Est-ce que la dette extérieure, le problème de financement des dettes extérieures des pays producteurs de pétrole ne sera pas, dans les années qui viennent, le premier facteur qui déterminera le prix du baril de pétrole à l'exportation? C'est ma première question.

La deuxième, autour du golfe Persique, les grands pays producteurs membres de l'OPEP, il y a toujours un baril de poudre aussi. Il n'y a pas beaucoup de monde qui croyait, il y a quinze ans, qu'il y aurait une révolution islamique en Iran; il n'y a pas beaucoup de monde non plus qui pensait que l'Irak et l'Iran seraient en guerre depuis maintenant au-delà de deux ans; il y a là aussi beaucoup d'incertitude. Sur quoi se base les scénarios qui vous amènent à dire que d'ici à 1990, par exemple, on peut croire que le prix du baril de pétrole, en termes réels, n'augmentera que de 1%? Je souhaiterais que vous ayez raison mais j'avoue que j'ai des doutes. Est-ce que vous pourriez nous éclairer davantage?

Le Président (M. Vallières): M. Ayoub.

M. Ayoub: M. le Président, la question que pose M. le ministre est actuellement débattue un peu partout dans les pays soit consommateurs ou producteurs. Avec votre permission, je voudrais d'abord répondre aux deux questions qu'il m'a posées directement et, en troisième lieu, dire quelques mots sur les facteurs qui me poussent à ce genre de scénario, le scénario de 1% grosso modo.

D'abord, la relation entre les dettes des pays producteurs et la fixation des prix. Il est vrai qu'un des facteurs qui poussent aux revendications d'une augmentation des prix est la situation mauvaise de la plupart de ces pays sur le plan financier. Je dis de la plupart pour faire la différence avec des pays comme l'Arabie Saoudite, le Katar, les Emirats arabes unis, le Koweit. Pour ces quatre pays que je viens d'indiquer, la situation, bien sûr, n'est pas aussi rose qu'il y a deux ou trois ans, mais elle est confortable. Autrement dit, ils ont des réserves financières imposantes. L'Arabie Saoudite a environ 150 000 000 000 $ de réserves qui leur rapportent chaque année, seulement en intérêts sur ces réserves, grosso modo environ 15 000 000 000 $ à 20 000 000 000 $ sinon plus. Donc, c'est comme s'ils avaient une autre source pétrolière avec cela. C'est ce qu'ils ont fait; ils ont transformé le pétrole en dollars et ces dollars sont investis et rapportent de l'argent.

Donc, leur situation est certes plus serrée. On a vu que, pour la première fois, leur budget de fonctionnement a subi quelques compressions. On n'est pas les seuls à avoir des compressions ici, même des pays excessivement riches comme l'Arabie Saoudite en ont, mais quand même, je ne peux pas comparer la situation de l'Arabie Saoudite à celle de l'Indonésie, de l'Algérie, du Venezuela, qui est à la limite du tolérable, endettée etc.

Alors il est vrai que le groupe des pays endettés va et a toujours continué - c'était là sa politique - de faire pression sur l'ensemble des pays de l'OPEP pour augementer les prix pour pouvoir compenser ces dettes. Mais il y a une marge entre la volonté de ces pays de vouloir compenser leur déficit par une augmentation de prix et par la réalité de cette augmentation elle-même, c'est-à-dire en termes plus clairs encore, qu'ils peuvent demander la lune, mais la lune ne leur est pas acquise nécessairement, pour une raison simple: ils se retrouvent dans la situation des autres pays en développement qui ont des matières premières et qui vous disent ceci: Nous avons des matières premières; les prix des matières premières ne sont pas stabilisés, ils

fluctuent, ils vont à la baisse et voilà pourquoi on est structurellement déficitaires et endettés. Stabiliser nos prix, c'est ce qu'ils essaient de faire, augmenter nos prix, depuis 25 ans, ils n'ont que cela à la bouche, mais cela n'a pas été une réalité que les prix, par exemple, du café, du thé et du cacao etc. ont été stabilisés ou ont augmenté en termes réels année après année, d'où effectivement la situation structurellement déficitaire des pays en développement producteurs ou mono-producteurs des matières premières.

Donc, il est vrai que les pays producteurs déficitaires vont jouer cette carte, mais il n'est peut-être pas aussi évident qu'ils auront gain de cause pour l'augmentation des prix et cela pour une raison simple: si le marché ne permet pas cette augmentation, je ne croirai pas que cette augmentation pourrait avoir lieu.

Je me suis livré, ces derniers mois, à l'exercice suivant: j'ai regardé les prix spot sur le marché libre, durant les dix dernières années. J'ai regardé aussi, selon une courbe, les prix officiels de l'OPEP c'est-à-dire du "marker crude" de l'Arabie Saoudite. Ce que j'ai remarqué, c'est que systématiquement, sauf quelques exceptions, mais vite corrigées, le prix officiel de l'OPEP suivait le prix spot du marché et même le suivait avec un peu moins. Autrement dit, quand le prix spot est de 30 $, le prix du marché officiel est de 29 $ et ainsi de suite. Alors, il me semble que l'histoire de la dette - pour en finir avec la dette - jouerait, mais moins, parce qu'il y a un autre facteur en Arabie Saoudite surtout qui est très important. C'est que l'Arabie Saoudite ne veut pas de l'augmentation des prix et n'a pas voulu de l'augmentation de prix de 1979-1980, pas à cette allure, mais elle a été forcée de l'accepter étant donné la situation en Irak, en Iran, dans le golfe Persique et la révolution de Khomeiny, ce qui m'amène au deuxième point.

Il est vrai qu'on peut tous se tromper. La situation au Moyen-Orient contient effectivement beaucoup de matières inflammables. On le voit chaque jour. Ce qui se passe, ce qui pourrait se passer entre l'Iran et l'Iraq peut effectivement menacer la situation des marchés pétroliers. Mais alors là, attention! Je suis de plus en plus convaincu d'une chose, soit qu'effectivement, un embargo, une interruption des importations du flux pétrolier mondial, peut intervenir par le fait de la situation politique à chaud, une guerre vraiment chaude, mais qui sera de courte durée, relativement. C'est cela qu'a compris l'Agence internationale de l'énergie qui a pratiqué la politique du stockage stratégique, ce fameux partage du stock quand il y a une période d'instabilité sur le marché à la suite d'un fait subi aggravant la situation par des problèmes d'ordre politique.

(11 h 15)

On ne peut pas, à mon avis, on ne doit pas pouvoir dire qu'on peut complètement écarter tout risque politique, il faut vivre avec. Qu'est-ce qui se passerait? Deux scénarios peuvent être possibles. Si, demain matin, il y a aggravation de la guerre dans le golfe Persique et si l'Iran met à exécution, parce que l'Iraq l'a attaqué avec les Exocet, la menace de fermer le détroit d'Ormuz, il se passerait qu'effectivement, pendant un certain temps, il y aurait problème d'approvisionnement. Les prix sur le marché "spot" flamberaient comme ils ont eu l'occasion de le faire en 1979-1980. Ils flamberaient mais ce serait une flambée de courte durée puisque la situation du marché, fondamentalement, est une situation qui est en faveur de la baisse. Ce qui m'amène à la troisième question: Quels sont les facteurs qui vous poussent à croire que ce scénario peut être crédible?

Avec toutes les réserves qu'on vient de mentionner, voilà pourquoi je dis cela. D'abord, parce que la consommation américaine a subi ces derniers quatre ans, par la politique du président Reagan, une baisse draconienne et, à mon avis, la plus importante partie de cette baisse est permanente. Le président Reagan a clarifié la situation. Il a libéralisé les prix. La consommation énergétique des États-Unis a baissé de 19 000 000 de barils-jour à 15 000 000 de barils-jour, donc 4 000 000 de barils-jour de différence. C'est énorme sur le plan mondial. La consommation américaine est un point clef pour la compréhension de la situation mondiale, comme l'Arabie Saoudite est une situation clef pour comprendre du côté de l'offre. Donc, du côté de la demande la politique américaine va dans le sens d'une orientation... La plus grande partie de cette baisse est une baisse d'ordre structurel qui a permis aux Américains pour la première fois, puisque les pays européens: France, Allemagne, Italie, le Japon, etc., ont fait leur mini-révolution d'économie d'énergie dès le premier choc et à la suite de ce premier choc...

Le Canada et les États-Unis ont pris du temps pour la faire puisqu'on avait un décalage de prix entre le prix intérieur, aux États-Unis et au Canada, et le prix international. Ce qui fait que les consommateurs américains et canadiens n'ont pas subi de plein fouet le premier choc pétrolier et le deuxième choc pétrolier. À compter de 1981, soit au Canada avec l'augmentation à la suite du programme énergétique national, soit aux États-Unis, effectivement, les prix ont augmenté. Ils ont suivi le prix international, d'où une baisse de la demande. Voilà un facteur.

Deuxième facteur. J'ai parlé des pays

non membres de l'OPEP. Dans ces pays, il y a un phénomène très important à souligner et il l'a été dans mon mémoire. Durant toutes les années de 1973 à 1979, la production des pays non membres de l'OPEP a été en pratique stabilisée à 17 500 000 de barils-jour. Voici que, par le fait de l'augmentation du deuxième choc pétrolier, le mouvement d'exploration et de développement dans ces pays... Le grand exemple c'est le Mexique, mais il n'est pas exclusif. Il y a la mer du Nord en Angleterre, la Norvège dans les pays industrialisés et en voie de l'être; dans les pays africains, une multitude de pays qui se sont lancés soit directement soit par l'intermédiaire de compagnies dans l'exploration. Je cite l'Angola, par exemple, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, le Congo.

Tous ces pays, certes, produisent ou sont en train de vouloir produire dans un ou deux ans des quantités qui peuvent paraître négligeables soit 50 000 barils-jour. Quand vous additionnez tout cela, cela donne au niveau statistique le phénomène suivant: on a passé de 17 500 000 ou 18 000 000 à presque 23 000 000 de barils-jour pour les pays non membres de l'OPEP. Cela est permanent. C'est par rapport à ces pays que votre argumentation concernant la dette extérieure joue pleinement.

Un pays comme le Mexique, étant donné qu'il a des dettes, étant donné d'autre part qu'il ne peut pas influer sur les prix, qu'est-ce qu'il va faire? Il va augmenter sa production pour compenser par l'augmentation de la production la baisse des prix. D'où, quand il le fait, lui et les autres, augmentation globale de l'offre et d'où une situation où l'offre est supérieure à la demande. Voilà donc un deuxième facteur qui me semble important, cette fois-ci, du côté de l'offre.

Le troisième facteur - je termine là-dessus - est le suivant. Le scénario que j'ai laissé concernant la guerre du golfe, je le reprends maintenant. Si effectivement, au lieu d'une guerre à outrance entre l'Iraq et l'Iran, les deux pays arrivent finalement, après trois ans de guerre meurtrière, à arrêter la guerre pour ne pas dire s'entendre, la première chose qu'ils vont faire, peu importe qui sera au pouvoir - c'est de restaurer leur économie, c'est-à-dire de remettre sur pied une économie qui a été anémiée par une guerre de trois ans, ce qui indiquerait que les deux vont essayer d'aller à leur capacité de production qui est loin d'être atteinte aujourd'hui. L'Iraq produit à peine 1 000 000 de barils-jour alors qu'il peut produire 3 500 000 barils-jour. L'Iran produit 2 500 000 à 3 000 000 barils-jour avec difficulté alors que sa capacité de production est de 5 500 000 barils-jour.

La première réaction est effectivement une augmentation de l'offre pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Cela aussi vient s'ajouter du côté de l'offre pour indiquer que les prix peuvent effectivement se stabiliser.

Finalement, un des joueurs majeurs, qui est l'Arabie Saoudite - je l'ai dit, mais je le souligne maintenant - ne veut pas d'une augmentation de prix. Permettez-moi de faire référence à un travail que j'ai fait dès 1973 et 1974, où j'ai effectivement annoncé que l'Arabie Saoudite, étant donné ses ratios réserve-production, étant donné ses réserves immenses, étant donné sa capacité d'absorption, a intérêt à un plan lent. Autrement dit, à ne pas faire flamber les prix tout de suite pour ne pas susciter des produits substituts, car dans ce cas elle scierait l'arbre sur lequel elle est assise. Au contraire, elle a besoin d'une période très lente et cette période très lente correspond parfaitement à une politique plus ou moins modérée des prix, mais à une politique des prix modérés pour le long terme. C'est d'ailleurs ce que je vois, le ministre saoudien Yamani, qui est en même temps le président du groupe de la politique à long terme de l'OPEP, qui a refait jour après ces bouleversements récents, qu'est-ce qu'il demande? Ce comité du long terme, présidé par Yamani, demande que le prix du pétrole soit, grosso modo, indexé au taux de croissance économique de la moyenne des pays industrialisés. Ce qui prouve, au-delà de toute autre possibilité, que l'Arabie Saoudite est en faveur d'une modération sur le plan des prix et son mot, étant donné qu'elle est le producteur marginal, est un mot qui peut se faire respecter bien sûr en ouvrant les vannes quand il le faut et en les fermant quand il le faut.

J'ai commencé mon exposé tout à l'heure en disant que nous nous sommes tous trompés, il y a quelques années, dans l'histoire de l'offre et de la demande et quand je dis tous, vous savez des sommités, des gens qu'on entourait de beaucoup de respect et qu'on entoure toujours, mais ce sont des situations très difficiles à pouvoir diagnostiquer. Vous ne vous étonnerez pas, par exemple, qu'on ne puisse pas répondre à la question: Quel serait le taux d'inflation pendant les dix prochaines années ou le taux d'intérêt? D'ailleurs, si on le savait, on serait vraiment milliardaire, mais c'est une autre paire de manches.

M. Duhaime: Je vous remercie.

Le Président (M. Desbiens): M. le député d'Outremont.

M. Fortier: M. le Président, je dois en premier lieu remercier M. Ayoub d'être venu présenter son mémoire ce matin. J'avais déploré, au mois de mars, le fait qu'il avait indiqué que son mémoire était pour dépôt et j'apprécie le fait que nous puissions dialoguer

avec lui, parce que lorsqu'on discute de ces problèmes énergétiques qui ont un entraînement très important sur le développement économique du Québec, il est intéressant d'en discuter avec une personne renommée dans cette matière et qui exprime un point de vue en toute indépendance comme le fait normalement le monde universitaire.

J'ai apprécié le mémoire puisqu'il situe le problème dans l'ensemble canadien et québécois et qu'il met en lumière plusieurs des problèmes que nous vivons présentement et que nous aurons à vivre dans les années à venir, c'est le but de la commission parlementaire, puisque nous cherchons à voir quel aspect de la politique énergétique pourrait être modifié pour augmenter davantage le développement économique du Québec. À ce sujet, vous avez insisté et je voudrais reprendre certains des problèmes.

Le premier, bien sûr, est à la page 8, où vous faites un énoncé en ce qui concerne l'harmonisation du pétrole, de l'électricité et du gaz. Vous dites, et c'est assez précis comme énoncé: "Si aucune politique d'harmonisation entre les trois sources d'énergie, pétrole, électricité, gaz, n'est trouvée ni n'est mise en application, le jeu de la compétition dans les conditions actuelles entraînera probablement, sinon l'exclusion du gaz de la consommation, du moins un retard considérable dans sa pénétration". J'aimerais que vous m'indiquiez, dans un premier temps, quelles sont les contraintes qui jouent présentement contre la pénétration du gaz et quelle est, à votre avis, cette situation? Vous vous référez au jeu de la compétition dans les conditions actuelles. Pourriez-vous préciser pour les membres de la commission ce que vous entendez par le jeu de la compétition dans les conditions actuelles? Et, de quelle façon voyez-vous les contraintes qui peuvent s'opposer, comme vous dites, à la pénétration du gaz au Québec?

M. Ayoub: M. le Président, effectivement, j'ai eu l'occasion d'effleurer ce sujet lors de ma réponse à M. le ministre, mais je répondrai, si vous le voulez bien, par quelques idées là-dessus. Effectivement, j'ai bien indiqué le jeu de la compétition dans les conditions actuelles quand j'ai rédigé - d'ailleurs, je ne trouve pas qu'elles aient changé radicalement; peut-être qu'elles se sont améliorées, je le dirai tout à l'heure. Mais, dans mon esprit, les conditions actuelles sont celles-ci. D'abord, concernant le mazout lourd, j'ai indiqué tout à l'heure qu'il est un produit joint. Chaque fois qu'on raffine un baril de pétrole, on a cela. Alors, c'est un jeu qui est beaucoup joué. Quand on fait face à plusieurs produits joints, il s'agit de fixer la tarification selon ce qu'on appelle l'élasticité de la demande de chacun de ces produits. À la limite, les raffineurs peuvent effectivement - et ils l'ont fait - jouer cette carte-là pour pouvoir se débarrasser du mazout et, en même temps, pour pouvoir couper l'herbe sous le pied d'un concurrent éventuel qui serait le gaz naturel. Voilà un point qui est important.

Un deuxième point important touche - puisqu'on parle des conditions - le gaz naturel lui-même, sa tarification. On peut se poser la question: Est-ce que le prix du gaz naturel est adéquat? Est-ce qu'il reflète les tensions du marché? Or, ma position sur ce problème est très claire: je dis non. Et la raison en est que, quand on dit qu'il reflète les tensions du marché, c'est qu'il reflète les tensions de l'offre et de la demande. Or, l'offre, les réserves pétrolières canadiennes sont de loin supérieures à celles du pétrole. Par conséquent, je ne vois pas, sauf par une politique "politicienne", si vous voulez, pourquoi le prix du gaz doit être à ce niveau. Donc, déjà au départ, le gaz est plus ou moins handicapé par rapport aux deux autres sources. Si vous ajoutez l'histoire du jeu stratégique sur le mazout lourd, il sera encore plus handicapé de pénétrer le secteur industriel - c'est le secteur qui compte - et non pas peut-être le secteur résidentiel.

Troisièmement, il ne faut pas se le dissimuler, il y a le problème de surplus en électricité. Or, le surplus en électricité, bien sûr Hydro-Québec passe par la commission parlementaire et par le gouvernement pour faire accepter ses tarifs, mais il demeure évident que, vis-à-vis de ce surplus d'électricité, si on n'arrive pas à le vendre, cela représente moins d'argent pour le Québec, n'est-ce pas? C'est une perte qu'il faut reconnaître; c'est de l'eau qui coule sans contrepartie. Vous savez, même sur le plan financier, pour le gouvernement du Québec, c'est important qu'Hydro-Québec réalise des bénéfices substantiels. Par conséquent, à la limite, ils peuvent jouer sur la tarification pour permettre à l'électricité de pénétrer, ou d'occuper, ou tout au moins de pouvoir compenser une partie de ce surplus. C'est là que je dis que la situation, dans les conditions que je viens de citer et au moment où on veut faire pénétrer le gaz naturel, peut être considérée comme une situation difficile.

(11 h 30)

Certes, il faudrait nuancer concernant la consommation et la situation du gaz naturel là où il est installé depuis des années. Je parle de Montréal avec Gaz Métropolitain; la situation est peut-être moins difficile que pour quelqu'un qui n'était pas sur le marché, comme dans l'Est du Québec, et qui veut pénétrer le marché. Normalement, quand quelqu'un veut pénétrer le marché, il doit faire miroiter des conditions que ses concurrents ne peuvent pas soutenir. C'est là où je dis que peut-être cela demanderait un

coup de pouce, mais un coup de pouce qui ne serait pas une entorse à la réalité économique. Je ne suis pas pour cela. Je suis plutôt pour regarder la réalité économique et se conformer à elle. Par conséquent, c'est cela qui me fait aboutir à l'idée de libéraliser le prix du gaz pour effectivement se livrer à une concurrence qui serait alors une vraie concurrence saine. Puisque le prix du gaz serait libéralisé, le mazout lourd, même si c'est au prix d'un produit joint, aurait un peu de difficulté à se faire admettre dans les secteurs industriels. Et surtout, la compagnie qui voulait faire pénétrer le gaz surtout au Québec, dans la région de Québec et dans l'Est du Québec, pourrait effectivement faire avancer l'argument que la politique ou l'engagement qu'elle propose à ces industriels n'est pas à court terme, mais à long terme, qu'il ne s'agit pas seulement de jouer sur le mazout pour un an ou deux, mais de s'engager résolument dans le gaz. Comme on a beaucoup de réserves et qu'il n'y a pas de problème de sécurité d'approvisionnement, tout cela, ce sont des atouts que les chefs d'entreprise peuvent effectivement évaluer en disant: Après tout, je serai tranquille avec le gaz puisqu'il vient du Canada. C'est un atout majeur, effectivement, mais les conditions sont telles que la situation est relativement difficile.

J'ai eu l'occasion, M. le Président, d'indiquer quelles seraient les politiques à suivre, enfin...

M. Fortier: M. le Président, M. Ayoub a indiqué que les conditions présentement ne sont pas trop différentes de celles qui existaient. Est-ce que M. Ayoub serait d'accord pour dire que les conditions sont quelque peu différentes de celles qui existaient il y a trois ans ou quatre ans lorsque la décision a été prise par les deux gouvernements de faire pénétrer le gaz au Québec? Entre autres, on parlait beaucoup moins de surplus d'énergie électrique à ce moment-là. On parlait d'une politique des prix artificielle mise de l'avant par le gouvernement du Québec, à savoir que le prix de l'électricité serait supérieur à celui du gaz en particulier. Je crois que vous avez raison d'insister sur le fait que les prix ont des conséquences déterminantes sur le marché comme tel, mais en voulant jouer sur les prix le gouvernement voulait s'assurer une certaine pénétration du gaz surtout dans le secteur industriel. Alors, on se trouve présentement, en ce qui concerne les prix, dans une situation qui est tout à fait contraire. D'une part, l'électricité, qui est vendue à des prix de dumping aux mêmes industries que recherchent Gaz Inter-Cité ou Gaz Métropolitain se trouve à couper l'herbe sous le pied à ces deux compagnies qui cherchent à les obtenir comme clientes et, de fait, on se trouve devant une guerre des prix qui n'assurera pas, justement, la pénétration du gaz chez les industriels, dans les industries, ce qui est le facteur déterminant de rentabilité pour ces sociétés de distribution. Est-ce que vous êtes d'accord sur cette analyse des difficultés auxquelles font face les deux sociétés de distribution du gaz, mais - je suis d'accord avec vous - plus particulièrement Gaz Inter-Cité?

M. Ayoub: M. le Président, je voudrais répondre au député. Il y a trois ans, la situation, à l'évidence, n'était pas celle d'aujourd'hui, pour une raison aussi simple que le pétrole flambait. Le prix du pétrole avait vraiment atteint des sommets; c'était le deuxième choc pétrolier. Deuxièmement, on ne parlait pas de surplus d'électricité, bien au contraire. Hydro-Québec, si je me le rappelle bien, faisait prévision sur prévision avec des taux de croissance qu'on considère aujourd'hui faramineux, 7%, qui se sont avérés complètement aberrants. Je ne critique pas les prévisions parce que ce n'est pas facile de prévoir. Enfin, c'était cela les prévisions. Par conséquent, il n'y avait pas de problème de surplus et subitement, quand la décision a été prise aux deux paliers de gouvernement de faire pénétrer le gaz, si mes souvenirs sont bons, les conditions étaient effectivement idéales. Tout le monde disait: Bien oui, après tout pourquoi pas? On a du gaz, le gouvernement fédéral subventionne, allons-y pour le gaz, d'autant plus que, dans le livre blanc, c'était clairement indiqué qu'il y avait une option gazière à deux têtes, si vous me permettez l'expression: ou que le gaz continue à occuper, premier scénario, 6% jusqu'en 1990 ou un autre scénario qui doublerait la place du gaz naturel à 12%. C'est le deuxième scénario qui a été mis de l'avant, mais qui était déjà indiqué dans le livre blanc de 1978. Donc, les conditions étaient relativement positives pour la pénétration du gaz.

Sur ces entrefaites, des événements sont arrivés et on ne peut pas dire qu'ils sont de la responsabilité soit du gouvernement du Québec, ou même du gouvernement fédéral. Il y a des choses qui nous dépassent, nous tous, et c'est, par exemple, le prix du pétrole, c'est la consommation des individus, finalement. C'est l'erreur d'Hydro-Québec qui s'est ravisée pour dire: Non, ce n'est pas 7%, c'est 3%; d'où un surplus important. On arrive là. À mon avis, on perdrait beaucoup de temps à se demander: Pourquoi on est arrivé là? Quel va être l'avenir?

Au sujet de l'avenir - je l'ai indiqué un peu en répondant à M. le ministre - j'ai oublié d'indiquer une chose. Dans mon esprit - je peux me tromper - la situation conflictuelle ou de concurrence dans des

situations très difficiles, je l'espère, durera au maximum deux ou trois ans si mes prévisions concernant la croissance économique et la croissance énergétique arrivent à se justifier. Autrement dit, si effectivement le taux de croissance de la consommation énergétique augmente - et il peut augmenter pour les raisons que j'ai indiquées - il y aurait moins de surplus d'électricité. Par conséquent si - deuxième hypothèse - on arrive à vendre aux États-Unis, eh bien, il y aurait moins de surplus, donc, à la limite, il faut aménager le ménage à trois pendant les deux ou trois années, un modus vivendi entre les trois.

M. Fortier: Vous dites qu'à moins qu'il n'y ait arbitrage, dans une optique de développement économique qui ferait augmenter l'accroissement de la demande énergétique - je retiens ce que vous venez de dire - la grande partie des surplus d'énergie électrique pourrait disparaître. On pourrait même, si on fait de l'exportation, penser à relancer les projets qui ont été mis de côté pour les prochaines années. Le gouvernement se pose plusieurs questions à savoir comment relancer l'économie. Il va prendre un mois de plus pour y penser. On espère avoir des réponses au mois de novembre. Cela dit, il reste que, durant les trois prochaines années, il va y avoir des problèmes.

Une porte était ouverte; vous l'avez signalé lorsque vous dites qu'on aurait dû faire des représentations auprès du gouvernement fédéral, c'est à la page 39 vous dites: "Le gouvernement du Québec doit, à notre avis, faire des pressions soutenues auprès du gouvernement fédéral et de celui de l'Alberta pour les pousser à adopter une telle proposition s'ils veulent que le gaz naturel pénètre rapidement sur le marché québécois." Vous écriviez cela au mois de février ou mars, alors que nous savions tous qu'il y avait des négociations entre l'Alberta et le fédéral. J'ai moi-même alors demandé au ministre des Finances, responsable du développement économique, de faire des pressions auprès du gouvernement fédéral. Il m'a répondu qu'il ne voulait pas faire le "busy body" et qu'il avait bien d'autres choses à faire que de s'occuper de ce problème.

Il reste que les négociations entre Ottawa et l'Alberta se sont faites sans aucune intervention du gouvernement du Québec, selon la déclaration du ministre des Finances à l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, on fait face à une situation qui, comme vous le dites, ne répond pas tout à fait à la réalité. S'il y avait eu une demande de déréglementation du prix du gaz ou une baisse du prix du gaz de 75% à plus bas, la pénétration du gaz aurait pu être assurée davantage qu'elle ne l'est dans les conditions actuelles. J'espère que vous êtes d'accord avec moi là-dessus.

M. Ayoub: Si vous voulez, il y a le côté analytique, mais il y a le côté fait que j'ignore. Vous savez très bien que je ne suis pas un homme politique. Je ne suis pas dans le secret des dieux. Je ne sais pas ce qu'a fait le gouvernement du Québec ou d'autres concernant cette proposition avant, pendant et après les négociations entre le fédéral et la province de l'Alberta. Je l'ignore, je ne le sais pas. Je laisse la responsabilité aux députés concernant ce qu'a fait ou n'a pas fait le gouvernement du Québec. Ce que je dis, c'est que je souhaite que cette pression se fasse vis-à-vis du gouvernement fédéral et de l'Alberta pour les raisons que j'ai indiquées, qui sont des raisons analytiques. Sur ce point, effectivement, je n'ai qu'à répéter ce que j'ai eu l'occasion de dire à M. le ministre et je vous le répète: Oui, je suis en faveur de pressions vis-à-vis des deux paliers de gouvernement. Est-ce que le gouvernement du Québec l'a fait ou non? Vous me permettrez de ne pas m'engager dans cela.

M. Fortier: Je ne vous demande pas de bénir ou d'absoudre ce que j'ai pu dire ou ce que j'ai pu demander, mais en fait on peut vérifier dans le journal des Débats et c'est justement ce que le ministre des Finances m'avait répondu.

J'aimerais continuer sur les hypothèses d'augmentation du prix du pétrole. Je n'ai pas vu le rapport, mais, à la radio, j'ai ouï dire qu'un comité du congrès avait étudié des possibilités qu'il y ait une guerre dans le golfe Persique qui amènerait une augmentation subite du prix du pétrole. Est-ce que ceci est en contradiction avec ce que vous venez de nous dire il y a quelques instants? Si j'ai bien entendu, à la radio, on disait que, s'il y avait une guerre dans le golfe Persique, le prix du pétrole pourrait augmenter subitement à 30 $ le baril. Je crois que c'était le chiffre qui était mentionné. Dans cette hypothèse, je crois que cela rejoindrait les préoccupations du ministre de l'Énergie et des Ressources, à savoir qu'il y aurait danger; dans cette optique, cela semble contredire ce que vous venez de me dire. J'aimerais que vous éclaircissiez ce que vous avez répondu au ministre avec cette nouvelle qui originait du comité du Congrès américain.

Le Président (M. Vallières): M. Ayoub.

M. Ayoub: Je dois, mais très rapidement, faire référence à ce qui s'est produit, lors du premier choc et lors du deuxième choc. Chaque fois qu'il y aura un problème politique, il y aura effectivement un mini-choc, suivi ou non d'une

augmentation permanente des prix, et je m'explique. Quand, à la fin de 1973 et en 1974, il y a eu la guerre du Kippour - ce qu'on appelle la guerre du Kippour - entre Israéliens et Arabes, il s'est produit effectivement sur le marché spot, qui est un baromètre, une augmentation faramineuse des prix. Je vous rappelle qu'en 1973, avant la guerre du Kippour, le prix de référence, ce qu'on appelle le prix affiché, était de 1,50 $ le baril, à l'époque. Ces mêmes prix sur le marché spot durant la guerre et après l'embargo ont monté aux enchères à quelque chose comme 22 $ à 24 $ le baril, donc, du simple à 24 $, mais ils n'ont pas duré. Ils ont duré deux mois; c'étaient des prix de folie. Les conditions phychologiques et non pas les conditions réelles ont permis à l'OPEP d'augmenter le prix de 1,50 $ à 4 $; c'était ce qu'on appelait à l'époque le quadruplement. Donc, il faut faire la distinction entre les flambées de prix passagères à la suite d'une rupture comme la guerre ou comme l'embargo et un phénomène de tendance des prix qui est tout à fait différent.

En deuxième lieu, en 1979, la révolution khomeyniste en Iran, baisse de la production iranienne jusqu'à pratiquement ne plus produire à un moment donné, effectivement. Il faut vous dire une chose aussi, c'est qu'à l'époque les stocks stratégiques des pays consommateurs étaient à 30 ou 40 jours de consommation. Actuellement, aujourd'hui, ils sont à 87 jours de consommation, ce qui est très important et ce qui - je ne l'ai pas dit, mais je le dis maintenant - joue sur les prix chaque jour parce qu'il y a toute une stratégie de stockage, déstockage, que les compagnies majeures font, ainsi que les autres compagnies pétrolières. Passons sur ce point. Donc, en 1979-1980, il y a eu le même phénomène que sur le prix spot, le prix libre; il y a eu des niveaux de prix de vent de folie sur le marché, à la suite de la guerre et de la révolution khomeyniste. Ensuite, le prix ou les conditions économiques ont repris leur droit. Donc, c'est pour vous dire que, si jamais il y avait une flambée de violence ou une guerre au Moyen-Orient, il n'est pas interdit de croire qu'il y aurait encore une fois flambée des prix sur le marché spot.
(11 h 45)

Ce que j'indiquais, c'est la tendance des prix durant les dix prochaines années - j'ai parlé de tendance lourde - parce qu'il me semble qu'on ne peut pas bâtir une politique énergétique en attendant des flambées de prix permanentes sur un marché qui zigzague. Il y a un marché qui est de tendance et qui est là. Il nous enseigne comment les prix ont évolué durant ces dix dernières années et comment éventuellement ils peuvent évoluer durant les dix prochaines années. On ne peut pas bâtir une politique énergétique sur le fait que demain les prix peuvent monter à 50 $ ou 60 $. Ce sont des prix vraiment conjoncturels. Donc, oui à l'idée que les prix peuvent augmenter sur le marché spot, mais plutôt non à ce que ces prix puissent durer, autrement dit qu'on reste à des sommets de 50 $ ou 60 $, puisqu'ils ne sont pas justifiés par le côté offre et demande. C'est cela qui m'incite à le dire.

Le Président (M. Vallières): M. le député d'Outremont.

M. Fortier: Un autre sujet que j'aimerais aborder, c'est que vous avez insisté sur le fait qu'une politique de diversification des sources d'énergie était de beaucoup préférable à une politique d'autonomie énergétique. Bien sûr, on a de l'électricité, on peut avoir du gaz, mais il ne faudrait quand même pas faire en sorte qu'on ne puisse compter sur des importations de pétrole. D'après vous, d'après votre expérience et votre expertise, vous dites que l'approvisionnement en pétrole dans l'avenir ne sera pas aussi dangereux qu'on ne pourrait le penser.

Nous avons eu des représentations la semaine dernière de représentants de compagnies pétrolières, de détaillants d'essence indépendants et de détaillants d'essence de compagnies multinationales qui nous ont demandé, à toutes fins utiles, de remettre en question ce remplacement du pétrole à tout prix. Ils ont demandé de remettre en question la politique énergétique voulant qu'on continue à remplacer le pétrole par de l'électricité et du gaz.

On a dit: Vous remarquez que votre politique, actuellement, amène un chambardement de tout ce qui touche la production et la distribution de l'essence au Québec. Il y a des pertes d'emplois considérables dans les régions. Surtout les détaillants indépendants nous ont dit: Écoutez, s'il y a de moins en moins de personnes qui utilisent de l'huile à chauffage ou de l'essence, ceci crée un bouleversement à un tel point que ce sera impossible d'assurer qu'un indépendant puisse avoir les quelques camions nécessaires pour faire la distribution, surtout si les gens vont vers la formule bioénergie qui fait que la distribution d'huile à chauffage se fera uniquement pendant deux ou trois mois l'hiver. Bref, la pénétration du gaz et l'utilisation de l'électricité d'une façon massive amènent un bouleversement dans l'industrie pétrolière et dans l'industrie qui affecte surtout les distributeurs indépendants.

Vu votre prise de position sur la diversification, une politique de diversification, est-ce qu'on devrait, d'après vous, mettre un frein à la politique qui est présentement engagée? Est-ce qu'on devrait favoriser de nouvelles politiques ou modifier

les politiques qui sont en oeuvre présentement au Québec pour ne pas aller vers l'objectif de l'an 2000 qui verrait - je crois - le pétrole ne représenter que 40% du bilan énergétique alors qu'il était de 75% il y a quelques années? Alors, ma question, à la suite de ce que vous venez de dire, est celle-ci: Est-ce qu'on devrait remettre fondamentalement en question cet aspect de la politique énergétique?

Le Président (M. Vallières): M. Ayoub.

M. Ayoub: Bien, M. le Président. Effectivement, j'ai souhaité que l'objectif soit la diversification et non l'autonomie, non pas par souci de linguistique. Je l'ai indiqué dans mon mémoire. Je vais donner un simple exemple pour développer mon argumentation, si vous me le permettez, M. le Président. J'ai indiqué ce que j'entends par autonomie: c'est substituer un produit autochtone au produit importé, cette importation venant du Canada ou de l'étranger. Or, il ne faut pas épiloguer trop. On n'a actuellement que l'électricité - je l'ai indiqué, mais je ne l'ai pas dit - on n'a ni pétrole ni gaz au Québec. Donc, la politique d'autonomie, on en a vite fait le tour; il s'agit d'arriver à attraper je ne peux pas dire 100% d'électricité, parce que ce ne serait vraiment pas réel de dire 100% d'électricité. Je ne sais pas réparer ma voiture, mais je sais au moins qu'elle ne fonctionne pas à l'électricité. À l'évidence, on ne peut se fier à l'électricité pour tout.

Donc, j'indique la diversification, parce que, pour moi, elle est un objectif qui amène une politique énergétique plus souple et la souplesse dans une politique énergitique est un atout majeur. Pourquoi? Parce que nous sommes - quand je dis "nous", c'est-à-dire les pays industrialisés en général, le Québec aussi en fait partie - dans une phase difficile sur le plan économique et je ne suis pas de ceux qui croient qu'elle est là pour quelques mois. Nous sommes dans une mutation profonde de notre système industriel. Alors, cela veut dire que, pendant les prochaines années, nous allons avoir à subir cette mutation. Par conséquent, les phénomènes économiques, c'est-à-dire les prix, vont être d'un intérêt capital. Or, si on se lance dans des investissements - je ne sais pas si, par ricochet, je ne réponds pas à d'autres questions - considérables par souci de vouloir faire l'autonomie... Je vais être très clair. Encore une fois, je n'ai pas étudié le dossier, mais c'est un dossier qu'il faut étudier pour ne pas dire trop de bêtises. Si, par exemple, on se lance effectivement dans deux ou trois autres barrages pour des raisons différentes, entre autres parce qu'on veut l'autonomie énergétique, entre autres parce qu'on veut développer l'emploi, on peut le faire et subir des investissements colossaux, mais à des prix vraiment non compétitifs. On aurait fait une opération qui n'est pas nécessairement efficace, tout compte fait.

Maintenant, vous pouvez adopter la politique de diversification en disant oui aux trois sources d'énergie, mais vous dire quelle est la part de ces trois sources d'énergie. Vous la laissez un tout petit peu floue, pas coupée au couteau, pour une raison essentielle, c'est que, si les prix alternatifs du pétrole par rapport au gaz ou par rapport à l'électricité changent, vous êtes dans une position de pouvoir en bénéficier et de faire profiter vos consommateurs aussi de ce changement de prix.

Donc, le message que je veux passer, c'est, premièrement, de ne pas abandonner le secteur pétrolier - je l'ai dit très clairement - pour dire: On a l'électricité et le gaz, donc il n'y a pas de problème. Je ne suis pas de cet avis. Le secteur pétrolier est important. Deuxièmement, la marche de deux ou trois ans de ménage à trois pendant ces trois ans, il faut en passer le cap, mais il faut avoir une vision de l'avenir et la vision de l'avenir, c'est qu'on aurait besoin des trois sources d'énergie: le pétrole, le gaz et l'électricité. Pour le pétrole, pas seulement en termes d'énergie, mais aussi en termes de matière première, ainsi que pour le gaz.

Tout cela est lié et on ne peut effectivement pas trancher le débat en disant: Aujourd'hui, on décide de faire 20% ou 22% et on n'en bougerait pas. Ce serait une politique rigide, mais la politique souple, c'est la politique de diversification: regarder le marché et voir quel est le rapport de prix pour pouvoir en tirer le maximum de bénéfices.

M. Fortier: Si j'ai bien compris votre réponse, M. Ayoub, vous dites qu'il faut maintenir un secteur pétrolier important si on veut en bénéficier. D'ailleurs, les détaillants dans certaines régions nous ont dit: Si on continue avec la politique actuelle, il n'y aura plus de livreurs d'huile à chauffage; donc, à toutes fins utiles, ce ne sera pas une option dans l'avenir parce qu'elle n'existera plus. Enfin, vous dites qu'il faudrait maintenir un secteur pétrolier au Québec. Cela nous amènerait à faire un examen des conditions qui permettraient de garder un secteur pétrolier d'une certaine importance.

Présentement, la politique énergétique qui a été mise de l'avant à la suite du choc pétrolier de 1973 et avec un autre argument qui était celui de la balance des paiements où on disait: Étant donné qu'on doit payer cet argent à l'étranger, on doit absolument se défaire de tout ce qui est importé de l'étranger, vous semblez remettre cela en question. J'aimerais vous demander deux choses. Comment pourrait-on faire cet examen d'un secteur pétrolier qui serait important? Qu'est-ce qu'on doit examiner?

Est-ce que vous suggérez que cette commission demande que des études soient faites sur cet aspect?

Autrement dit, si je vous comprends bien - je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit - vous dites qu'on devrait prêter attention davantage au secteur pétrolier et examiner d'un peu plus près si la tendance actuelle est la bonne pour l'avenir du Québec. Deuxième des choses, en ce qui concerne la balance des paiements - je sais qu'on en a discuté la semaine dernière lors du colloque auquel j'ai eu l'honneur d'assister et lors de certaines conférences - pourriez-vous me dire si cet argument de vouloir à tout prix se débarrasser du pétrole à cause de l'aspect négatif de la balance des paiements en ce qui concerne le pétrole importé de l'étranger - je ne parle pas du gaz et du pétrole importé du Canada - est un facteur important ou bien si on doit l'accepter comme une contrainte nécessaire pour assurer le développement économique du Québec de toute façon?

Le Président (M. Vallières): M. Ayoub.

M. Ayoub: M. le Président, je vais essayer de répondre à ces deux questions. Concernant ce qu'on peut faire dans le secteur pétrolier, je n'ai pas la prétention de vraiment dire en détail ce qu'on peut faire. J'ai essayé ici, très modestement, de proposer quelques avenues à la recherche et à l'approfondissement. Je souhaiterais que ces avenues soient étudiées, analysées plus profondément, acceptées ou rejetées. Je vais essayer de les résumer encore une fois. Dans mon esprit, on peut adopter n'importe quel scénario, n'importe quelle politique, il reste que le secteur pétrolier, d'ici à l'avenir prévisible, à l'horizon prévisible, demeure un secteur important, soit dans le domaine de l'énergie, soit dans le domaine de la matière première au Québec. Si on veut avancer des chiffres, je serais enclin à dire que, si tout se passe bien, selon tous les scénarios, il resterait quand même 40% du bilan énergétique, d'ici à 1990 et probablement à l'an 2000, tributaires du secteur pétrolier.

Maintenant, il faut dire tout de suite une chose: Si les prix du pétrole subissent une détérioration - il y a des gens qui pensent ainsi, que le prix du pétrole peut descendre jusqu'au prix marginal des sources de la Mer du Nord, c'est-à-dire à 22 $ - si le prix du pétrole descend à 22 $ et s'il reste à 22 $, il est évident que nos projections pour l'avenir vont nécessairement être changées, sauf si on se trouvait dans une situation complètement paradoxale: quand les prix du pétrole mondial seraient en hausse, au Canada ils seraient en baisse et, quand les prix du pétrole mondial seraient en baisse, le Canada subventionnerait le prix du pétrole pour le hausser et pour permettre illico de réaliser la politique énergétique. Dans les deux cas, ce sont des situations aberrantes. Il faut aller avec le marché.

Par conséquent, il arrive effectivement, si le pétrole baisse à 22 $ ou moins, que les consommateurs ne changent pas d'habitude ou que les consommateurs changent pour revenir au pétrole parce que c'est une affaire de sous et chacun de nous individuellement fait un calcul simple pour voir la source d'énergie qui lui coûte le moins cher, l'industriel comme l'individu consommateur. Par conséquent, le secteur pétrolier n'est pas à dédaigner, il n'est pas mort, il n'est pas fini; il est là pour encore au moins 20 ans.

Par conséquent, je déduis de cela une position en disant: Si le secteur pétrolier est là pour encore une vingtaine d'années et s'il est toujours un secteur leader, il vaut mieux faire quelque chose, d'autant plus qu'il faut bénéficier de ce qui se passe actuellement sur le marché mondial. D'où ma recommandation, ma proposition à débattre touchant les multiples phases de l'industrie pétrolière. Je n'ai pas voulu dire: Demain matin, on va prendre - on, c'est le gouvernement, ce sont les sociétés parapubliques - un secteur de distribution et gérer la distribution pétrolière. Ma position n'est pas cela. Ma position est que, si on veut contrôler une partie de la distribution, c'est parce qu'il y a des préalables à cela et ceux-ci sont: aller explorer, comme on le fait en "joint-venture", non seulement à l'Ouest et à l'Est, mais - parfois, il y a là des occasions très intéressantes - outre-mer. (12 heures)

Dans mon esprit, c'est lié aux avantages comparatifs du Québec. Or, les avantages comparatifs du Québec sont: la technologie nord-américaine en langue française, premièrement, la technologie des barrages, la technologie de la prospection, etc. Tout ceci est en demande. Deuxièmement, nous avons un défi à relever qui est le défi d'exporter nos produits et nos connaissances. Comment le faire? On pourrait peut-être imaginer une formule exportation-importation de pétrole.

Si vous le permettez, je termine. Deuxièmement, lié à cela, il y a le problème de l'achat de pétrole brut de compagnies d'État à compagnies d'État dans des conditions qui sont favorables actuellement à l'acheteur et non pas au vendeur. C'est ainsi seulement, quand on a la matière première, qu'on peut se poser la question d'acheter ou de regrouper les indépendants, de venir avec eux - ce sont tous des intérêts québécois - et de dire: On fait une coopérative - ou je ne sais quelle autre formule juridique - pour permettre le regroupement et le contrôle d'une partie du marché. On aurait fait quoi? On aurait assumé ce que le législateur a indiqué dans la loi créant SOQUIP, en 1969, c'est-à-dire ce rôle de secteur témoin. Ma

crainte, c'est qu'en pensant seulement au gaz naturel et à l'électricité nous perdions de vue une des raisons qui ont poussé à la création d'une société comme SOQUIP qui doit avoir une vision surtout d'initiatives pétrolières.

M. Fortier: Je vais reprendre le premier point. Si vous voulez, on va reprendre ce que vous venez de dire en deux temps deux mouvements. Le premier point, c'est l'exportation de technologies. Pour ma part, en ce qui concerne cette exportation de technologies, c'est certainement un aspect que j'aurais voulu qu'on développe bien avant aujourd'hui. D'ailleurs, si vous vous en souvenez, M. Ayoub, j'étais nouveau député à l'automne 1981 et M. Bérubé, alors ministre, avait fait modifier la loi de SOQUIP justement pour permettre l'exportation de technologies dans des pays en voie de développement où le Québec avait des relations privilégiées. Malheureusement, il semblerait que SOQUIP n'a pas reçu les budgets nécessaires pour ce faire et c'est Petro-Canada maintenant qui a pris l'initiative dans ce secteur. Voilà un domaine où on aurait pu prendre des initiatives depuis 1981, mais on ne l'a pas fait.

Le deuxième point concerne la création de Pétrobec que vous semblez favoriser. Je dois dire que votre position me surprend beaucoup. D'une part, vous préconisez ni plus ni moins que l'avenir énergétique soit joué à partir d'un marché plutôt libre. Vous vous plaignez du fait que le gouvernement canadien favorise une politique des prix qui est artificielle. Vous dites avec raison, et je suis d'accord, que présentement il serait de beaucoup préférable qu'il y ait une déréglementation du prix du gaz pour faire en sorte que le gaz pénètre davantage puisque, avec les surplus de gaz dans l'Ouest canadien, de toute évidence le prix baisserait. Si on continue dans cette direction, je croyais que vous alliez dire qu'une intervention du gouvernement serait d'abolir les subventions de toute sorte et de laisser jouer les prix. Là-dessus, je vous suis. C'était plutôt une intervention du gouvernement pour abolir les artifices qui font que la politique énergétique, compte tenu des contraintes internationales - que ce soit la politique canadienne ou la politique québécoise - ne répond plus, dans une certaine mesure, à la conjoncture réelle internationale. Je vous suivais beaucoup lorsque vous alliez dans cette direction qui était d'un plus grand réalisme, laisser l'avenir économique ou énergétique, dans une certaine mesure, se faire par les prix. Dans le cas du gaz en particulier, c'est certain que, s'il y avait déréglementation, la pénétration du gaz pourrait jouer davantage en concurrence avec Hydro-Québec.

Là où j'ai de la difficulté à vous suivre, c'est quand vous dites "secteurs témoins". Vous savez, de ce côté-ci de la Chambre, quand on parle de secteurs témoins, on pense au secteur de l'amiante ou au secteur de Nordair. Je ne sais pas combien de déficit on a cette année, ce n'est pas 200 000 000 $, mais ce sont plusieurs millions de dollars avec des investissements qu'on aura à payer un jour ou l'autre. Pour Nordair, c'est une centaine de millions pour l'acheter avec le résultat qu'on connaît et on commence à en avoir un peu marre.

D'autant plus que la conjoncture actuelle dans le domaine pétrolier au Québec a été voulue par la politique énergétique des deux gouvernements, il faut bien se l'avouer. S'il y a un chambardement et s'il y a une baisse de la consommation pétrolière, c'est dû au fait que les prix ont augmenté d'une façon vertigineuse. Que l'on pense à la taxe sur l'essence, que l'on pense à la taxe de 5% sur les raffineries - les raffineurs nous ont dit que c'était déterminant - et que l'on pense à tout l'encouragement donné par toutes sortes de subventions pour passer au gaz et à l'électricité. J'ai de la difficulté à comprendre personnellement qu'ayant créé cette situation le gouvernement va dire: Maintenant qu'on a créé une situation à peu près intenable pour les raffineurs, pour les distributeurs indépendants, pour les distributeurs qui font partie du réseau des multinationales, le gouvernement doit intervenir pour régler ce problème-là.

De deux choses l'une: ou bien le gouvernement voulait qu'il y ait une baisse de la consommation du pétrole, ou bien il ne le voulait pas. Et, à ce moment-là, je dois vous avouer que j'ai de la difficulté à comprendre votre point de vue, puisque Esso et d'autres sociétés nous ont dit: Oui, il se peut que les statistiques varient d'une année à l'autre. SOQUIP nous a dit que l'an prochain nous allons consommer plus d'essence qu'il n'en sera produit au Québec. Esso nous a dit: Écoutez, notre raffinerie n'est pas fermée en permanence; s'il y avait un changement dans les statistiques, nous serions les premiers bien heureux de rouvrir notre raffinerie pour bénéficier d'un marché qui existerait à ce moment-là. Par ailleurs, les indépendants et les détaillants d'essence des multinationales et les multinationales elles-mêmes nous ont dit qu'il y avait à peu près 25% de postes de distribution d'essence de trop au Québec. Alors, si on s'entend pour dire qu'il y a une contraction du marché, si on s'entend pour dire qu'il y a trop de postes de distribution d'essence, j'ai de la misère à comprendre comment l'intervention de l'État va régler le problème. Elle va régler le problème pour ceux qui vont faire partie de ce groupement, mais les autres qui n'auront pas l'avantage d'en faire partie vont être obligés de fermer

leurs portes. À ce moment-là, on va avoir changé quatre trente sous pour une piastre et cela aura coûté je ne sais combien de centaines de millions de dollars à l'État.

J'aimerais que vous me donniez vos commentaires sur cette prise de position et sur ces interrogations.

Le Président (M. Vallières): M. Ayoub.

M. Ayoub: M. le Président, effectivement, je comprends l'honorable député, je comprends ses questions, ses interrogations. Je voudrais, d'abord, avant de répondre rappeler quelques positions de principe, si j'ose m'exprimer ainsi. Il est vrai que je suis, premièrement, pour un marché transparent. Il est vrai que, à partir de ce marché, on peut s'ajuster. Cela ne fait aucun doute dans mon esprit. Maintenant, je l'ai indiqué, je vois le rôle de l'État, en général - philosophiquement parlant, si vous voulez, et après on l'applique à l'énergie - comme un rôle de correcteur des ratés de ce marché, pour des raisons tout à fait évidentes. Si l'État ne regarde pas ce qui se passe, il peut se produire des situations qui ne sont pas du tout dans l'intérêt à long terme - et je reviendrai sur ce deuxième principe - de la collectivité en question.

Je m'explique. C'est un secret de polichinelle, les compagnies multinationales - c'est leur droit et je les respecte et je les comprends - pensent et agissent à l'échelle mondiale et non pas à l'échelle du Québec. Donc, s'il y a, par exemple, quelque raté ou quelque ajustement à faire au Québec, elles peuvent le faire parce que ce qui les intéresse, c'est le bilan consolidé d'une compagnie à l'échelle mondiale. Donc, il arrive que les intérêts d'une compagnie multinationale coïncident avec l'intérêt de la collectivité, à moyen et long termes, mais ils peuvent aussi diverger. Donc, l'État doit pouvoir avoir un certain regard et non pas se substituer. Je n'ai pas dit de se substituer.

Le deuxième principe, c'est qu'effectivement, M. le Président, je comprends l'honorable député quand il me presse de questions de l'ordre du court terme. Je le comprends parce que nos fonctions ne sont pas les mêmes; je regarde un tout petit peu à moyen et long termes. La vie politique veut, et je comprends, qu'on regarde à très court terme. À court terme, on peut se demander: Pourquoi aller dans ce secteur qui est en déclin? Mais qui me garantit que ce secteur est en déclin permanent? Je dois m'interroger à savoir si le déclin est passager. Bien sûr, on peut diverger jusqu'à demain matin en se demandant: Est-ce que ce que dit Esso est juste? Est-ce que ce que dit SOQUIP est vrai? Est-ce que ce que disent les autres est moins vrai ou plus vrai? Ce sont là des projections qui peuvent être mises en échec comme on le sait. Donc, quand on prend une décision, il faut regarder non seulement le court terme collé sur l'actualité, mais il faut regarder un tout petit peu à long terme. Or, sur ce point, le long terme, pour moi - je l'ai dit et je le répète - c'est que le secteur pétrolier continuerait à avoir une partie importante du gâteau.

Le deuxième point que j'ai indiqué aussi dans la même veine, c'est que, finalement, les importations du Canada sont des importations vers le Québec. Il ne faut pas se le dissimuler, les importations du Canada, les trois quarts des 400 000 barils-jour sont destinés au Québec et cela va en augmentant, peut-être parce que, si les arrivages de l'Ouest, selon les indications de l'Office national de l'énergie, s'amenuisent et s'arrêtent à un moment donné, on sera tributaire de l'étranger.

Le troisième principe de base - enfin, je le dis pour tranquilliser le député concernant la logique de ma démarche - c'est que le fait qu'il y ait un secteur témoin ne veut pas dire, d'abord, annulation du marché. Il est témoin du marché. Ensuite, cela ne veut pas dire qu'on y va sans regarder la rentabilité. Maintenant, ce qu'on m'a avancé concernant d'autres interventions de l'État, du Québec dans tel ou tel secteur, vous savez, je ne suis pas responsable de cela. Par contre, je dis que, si on regarde la situation, qu'on l'analyse bien et si on trouve qu'il y a une rentabilité dans un tel secteur et qu'il y a des intérêts à long terme à préserver, au moins on étudie le dossier. C'est ce que je dis.

Enfin, quatrièmement, toujours sur le principe, vous m'excuserez, M. le Président, mais je n'ai pas prononcé une seule fois l'histoire de Pétrobec; je ne sais pas ce que cela recouvre. Ma position est tout à fait claire. Je dis tout simplement qu'il y a là un problème, soit dans la pétrochimie, soit dans l'exploration, soit dans la distribution, soit dans le raffinage, d'une part. D'autre part, on n'invente pas la poudre, puisque SOQUIP existe. Je n'appelle pas l'existence d'une nouvelle société. Elle existe, elle a un mandat. Ce que je dis, c'est qu'il faut réfléchir et approfondir la réflexion à savoir s'il ne faut pas, si ce n'est pas le moment de prendre ce mandat et de voir dans quel sens on peut le mettre, en partie, à exécution.

Je voudrais conclure en disant au député d'être tout à fait assuré que je n'ai pas dévié sur le fait de laisser le marché agir. Tout ce que je dis, c'est que le marché peut agir parfois d'une manière inconsidérée. Est-ce que quelqu'un, dans cette salle, peut me dire, d'une manière définitive et absolue, que la fermeture des raffineries ou d'une autre raffinerie éventuellement, nous dit-on, est une bonne décision, irrévocable et qu'on ne peut pas regarder d'un peu plus près?

Voilà la question que je me pose. Petro-Canada International est allée et a occupé un avantage comparatif, encore qu'elle souhaiterait que cet avantage soit partagé avec le Québec, parce qu'elle frappe une situation où elle a besoin d'une connaissance nord-américaine exprimée en français. Le député lui-même l'a dit exactement: Pour Petro-Canada International, ce n'est pas un crime de lèse-marché de penser dynamiser un secteur pour aller profiter des avantages comparatifs que le Québec peut avoir. Voilà ma position très clairement.

Le Président (M. Vallières): M. le député d'Outremont.

M. Fortier: Je vais laisser la parole à mes collègues. En conclusion, j'aimerais dire que ma préoccupation, M. Ayoub, est également à long terme. On peut être politicien et sûrement penser à la prochaine élection, mais on peut penser également aux besoins du Québec à très long terme. Il n'y a pas seulement les universitaires, je crois, qui peuvent avoir des pensées de ce genre.

La dernière courte question que j'aimerais vous poser est la suivante. Compte tenu de ce que vous avez dit, qu'il va y avoir des surplus durant dix ans, est-ce qu'on peut s'attendre à une guerre des prix au Québec entre les différents détaillants d'essence pendant de nombreuses années? Je termine là-dessus.

Le Président (M. Vallière): M. Ayoub.

M. Ayoub: M. le Président, je crois que les prévisions que nous avons faites de part et d'autre et toute la discussion qu'on a eue depuis ce matin indiquent ce qui suit. Premièrement, il y a une rationalisation qui s'est effectuée sur le marché puisque, à l'évidence, il y a des raffineries qui sont fermées. Donc, l'offre a baissé. Deuxièmement, si jamais il y a augmentation de la consommation - d'ailleurs, vous l'avez dit vous-même - Esso serait prêt à revenir. Cela veut dire qu'elle ne ferme pas les portes, elle reviendrait pour profiter de cette augmentation si la reprise économique est durable.

(12 h 15)

Si on met le tout ensemble, je ne prévois pas, dans un avenir à moyen terme, dans deux ou trois ans, une guerre des prix entre raffineurs puisqu'ils se sont ajustés. Au contraire, je dirais que, si les perspectives - je dis "si", le conditionnel - de SOQUIP se justifient, si mes souvenirs sont bons - est-ce bien sûr - 40 000 barils-jour de déficit qu'on doit importer de l'extérieur. Cela justifie un peu le fait que nous ayons des raffineries - elles sont là - et qu'on importe. Ce serait une situation de marché très bizarre. C'est dans ce sillage que mes réflexions s'acheminent et je ne croirais pas que pour les prochaines années il y aura une guerre féroce des prix - et permanente, durable - dans le secteur du raffinage puisque je crois encore que la consommation peut augmenter. La consommation peut éventuellement augmenter si la reprise économique se dessine d'une manière plus importante.

Le Président (M. Vallières): J'ai une autre demande d'intervention, cette fois du député de Vimont. M. le député de Vimont.

M. Rodrigue: M. Ayoub, dans le mémoire que vous nous présentez ce matin, pour ce qui est de l'option gazière, en particulier, vous proposez une déréglementation complète du prix du gaz naturel. La question que je vous pose c'est: Est-ce qu'il n'y a pas, quand même, certains risques à procéder de cette façon puisque, dans le domaine énergétique, vous avez vous-même souligné la nécessité d'une harmonisation triangulaire entre les prix du gaz, les prix du pétrole et les prix de l'électricité, si j'ai bien compris? D'autre part, si je fais référence en particulier au domaine de l'hydroélectricité, les engagements financiers qui sont pris à l'occasion d'un aménagement hydroélectrique doivent l'être, quand même, assez longtemps d'avance pour que le consommateur puisse être fourni en énergie électrique par cette source d'énergie qu'on veut développer. Cela peut prendre dix ans, cela peut prendre douze ans entre le moment où on prend la décision d'aménager ou qu'on débute l'aménagement d'un complexe hydroélectrique et le moment où les premiers kilowattheures vont être acheminés vers le consommateur.

Par ailleurs, les calculs de rentabilité de ces aménagements hydroélectriques sont quand même fondés sur des amortissements qui couvrent maintenant une période de 50 ans. Ce sont des investissements extrêmement lourds. On sait que, dans l'hydroélectricité, le coût principal, c'est le coût de l'immobilisation à l'occasion de l'aménagement et que, par la suite, les coûts de fonctionnement et d'entretien comme tels sont relativement minimes, comparativement aux coûts d'immobilisation et d'aménagement. Dans une planification à plus long terme, lorsqu'une entreprise comme Hydro-Québec, avec l'accord du gouvernement, décide de s'engager dans un programme d'investissements qui, si on examine un complexe aussi important que celui de la Baie-James, a coûté quelque chose comme 16 000 000 $ et qui s'est échelonné sur une période d'environ quinze ans - les dernières turbines vont entrer en fonction au cours de cette année et au début de l'an prochain pour ce qui est de la phase I du complexe - il y a lieu, à mon sens, de prendre des précautions pour protéger cet investissement.

Si par une déréglementation totale du prix du gaz, on permettait, dans une situation de surplus de gaz, une pénétration "sauvage" du gaz ou une guerre des prix à ce niveau, guerre des prix entre le gaz, bien sûr, et la source d'énergie électrique ou encore la source d'énergie pétrolière, n'y aurait-il pas risque, à ce moment, qu'on mette en danger des investissements extrêmement importants qu'on peut difficilement arrêter en cours de route? Il arrive un stade dans un aménagement hydroélectrique de cette envergure où on a passé le point de non-retour. À Manic 5 actuellement, il y a des excavations qui ont été faites et tout cela, mais on a laissé cela en plan et on a reporté de quelques années le reste de l'aménagement. On n'a pas commandé les turbines, on n'a pas bétonné tellement. C'est un investissement minimal. La même chose est arrivée à Outardes 2 à l'époque. Lorsqu'on a atteint un certain point de non-retour dans un aménagement hydroélectrique, il faut aller jusqu'au bout et compléter l'aménagement. Il y a des investissements extrêmement importants. La décision d'aménager s'est prise il y a huit, dix ans. On est allé de l'avant et, tout à coup, on pourrait très bien se retrouver avec un surplus d'énergie encore plus élevé que celui qu'on connaît présentement, de sorte qu'on mettrait en cause des investissements publics qui ne pourraient pas être rentabilisés avant de nombreuses années. Finalement, n'y a-t-il pas un risque, du moins à court terme, à déréglementer complètement les prix, soit de l'énergie du gaz ou de l'énergie à base de pétrole, ou encore de l'énergie électrique?

Des aménagements de l'ampleur de celui de La Grande, phase 1, il en reste peut-être un au Québec de cet ordre et c'est celui de la Nottaway-Broadback-Rupert, d'un potentiel d'environ 7000 mégawatts. Après cela, les autres aménagements hydroélectriques qui viendront sont de l'ordre de 3000 mégawatts. Donc, leur impact sur le parc de centrales d'Hydro-Québec, leur impact sur la production totale d'Hydro-Québec sera beaucoup moins important que l'impact qu'a eu l'aménagement de La Grande avec 10 000 mégawatts, alors que la capacité installée d'Hydro-Québec à ce moment était de l'ordre de 15 000 mégawatts, je crois, si j'exclus Churchill Falls, ou même un peu moins.

À court terme et pour une période peut-être de dix ans, peut-être jusqu'à l'horizon 1995, n'y aurait-il quand même pas lieu d'être extrêmement prudent et d'aborder ce problème avec beaucoup de prudence, parce que justement, si on s'engage dans des aménagements hydroélectriques de cette envergure, à un moment donné, s'il y avait des fluctuations importantes sur le marché, cela risquerait de mettre en cause des investissements qu'on ne peut plus arrêter?

Le Président (M. Vallières): M. Ayoub.

M. Ayoub: M. le Président, c'est effectivement un sujet d'une importance capitale. Je voudrais tenter un début de réponse à cette question très importante de l'honorable député. Il est évident que, dans la situation floue actuelle, floue dans le sens du marché et des sources alternatives, à mon avis, il serait risqué de s'engager dans des grands travaux d'investissements dans des sources alternatives. D'ailleurs, ce qu'on appelle les mégaprojets, on l'a bien vu de part et d'autre, ils ont été sans lendemain, non pas parce qu'intrinsèquement ils sont mauvais, mais c'est tout simplement parce que les conditions du marché ont changé.

Alors, qu'est-ce qui se passe? Il se passe ceci - c'est aussi une réponse à une intervention que j'ai faite il y a quelques instants - que l'État peut être obligé d'intervenir. J'ai résumé cela tout le temps en disant que, vis-à-vis de l'entreprise, on a l'impression qu'on veut nationaliser le risque et privatiser le conflit. Les risques sont tellement importants qu'on veut les nationaliser parce que, lorsque l'État s'engage, c'est la collectivité qui s'engage, mais, quand il y a des profits, les compagnies privées veulent les privatiser.

Ceci dit, revenons à l'histoire de l'harmonisation. Ce que je propose, c'est l'harmonisation par les prix. C'est qu'actuellement les trois prix sont des prix administrés. Le prix du pétrole est administré, le prix du gaz est administré, le prix de l'électricité l'est aussi. Si on déréglemente les deux autres prix, il reste que le prix de l'électricité, au lieu de récupérer les investissements dans une période de temps X, étant donné que nous passons un cap difficile et étant donné que le gaz doit rentrer parce qu'il faut diversifier, on accepterait volontairement que les récupérations des investissements soient faites sur une période X plus un ou deux, mais cela ne veut pas dire qu'on ne récupère pas les investissements parce que, si on pense ainsi, cela veut dire qu'on est voué ad vitam aeternam à ce que la situation soit celle que nous vivons aujourd'hui. Je ne partage pas ce point de vue et je crois qu'il y a place aux trois sources d'énergie, et qu'il est important d'avoir ces trois sources d'énergie.

Alors, il y a des accommodements à faire. Or, une partie de ces accommodements, pour ne pas dire n'importe quoi concernant les prix, c'est de libéraliser les prix. Il faut que j'attire votre attention sur le fait que je dis libéraliser les prix du gaz à la tête du puits parce que, après, il y a tout le transport du gaz. Les prix du transport sont administrés. Donc, c'est d'introduire un peu la vérité des prix dans ce marché avant de faire une politique

d'harmonisation. Après tout, on peut toujours s'interroger, mais pourquoi a-t-on tarifé le pétrole ainsi, le gaz de cette manière et l'électricité d'une autre manière? Si on introduisait un vent de marché à l'intérieur de ce ménage à trois, on saurait de part et d'autre quelle est la position que le gaz va occuper dans les prochaines années, quelle pourrait être la position qu'il occuperait dans les années futures, mais sans pour autant indiquer que ce qu'on a investi dans l'électricité était investi à perte. Il peut tout simplement subir un décalage dans le temps de récupération. J'indique à ce sujet que, lorsqu'on s'est lancé, par exemple, dans les investissements de la Baie-James, on a évoqué un chiffre qui a été multiplié par je ne sais pas combien, deux ou trois. C'est de l'ordre du vécu et on vit cette situation parce qu'il serait impossible, à mon avis, de prévoir dix ans à l'avance ce qui pourrait arriver exactement.

Mais, actuellement, c'est vrai ce que l'honorable député dit. Je serais très réticent à risquer des investissements colossaux dans des sources d'énergie substitut étant donné la situation qui existe sur le marché tant mondial que canadien, intérieur.

M. Rodrigue: Le problème qui se pose sur ce plan, c'est que, souvent, au moment de l'investissement les prévisions démontrent qu'on a besoin de ces sources d'énergie et qu'elles seront absorbées par le marché. L'exemple qu'on a présentement sous les yeux, c'est un bloc d'énergie extrêmement important, imposant, qui arrive sur les lignes d'Hydro-Québec au moment même où il y a une récession et au moment même où la demande diminue; alors nous sommes pris temporairement - il faut le dire - pour une période de quatre à cinq ans avec des surplus extrêmement importants. Évidemment, cela va se résober dans le temps. Par contre la même question va se poser lorsqu'il s'agira de prendre la décision d'aller de l'avant avec d'autres complexes dont celui que j'ai mentionné tout à l'heure.

Maintenant, dans un autre ordre d'idées, au niveau de la politique énergétique nationale, vous mentionnez, en particulier à la page 2 de votre résumé, que la politique énergétique ne doit pas se substituer au marché, mais se contenter seulement de l'orienter et de corriger ses ratés quand ils ont lieu. Vous dites que cela doit déboucher sur une triple action: la première, faire pression sur le gouvernement fédéral pour réviser sa politique énergétique dans un sens moins interventionniste. Est-ce que vous pourriez nous mentionner des changements spécifiques que vous avez à l'esprit quant à la politique énergétique fédérale qui irait dans le sens de ce que vous prônez dans votre mémoire?

M. Ayoub: M. le Président, le programme énergétique national du fédéral est une construction de l'esprit de bureaucrates et de technocrates; c'est une construction imposante effectivement. Mais c'est une construction qui, quand elle a été publiée, on a eu l'occasion quelques autres collègues économistes et moi-même d'être appelés à Ottawa et de parler de cela et de voir... On était tous d'accord sur un point, c'est que c'est une construction d'intellectuels dans le sens qu'on voudrait presque se substituer complètement au marché. Je donne des exemples: quand vous confectionnez des prix "made in Canada" dont la complexité exige des spécialistes attitrés à temps plein pour pouvoir se comprendre et pouvoir parler du prix de l'ancien pétrole, du nouveau pétrole et de combien le fractionnement dans le temps etc., d'une part, vous êtes entraîné malgré vous, pour pouvoir supporter cette politique, à faire toute une série d'interventions. J'ai recensé un peu dans un document, mais j'ai arrêté parce que c'est vraiment trop long, la liste des interventions du gouvernement fédéral en termes de programmes de subventions, de programmes d'incitation de toutes sortes, de taxes de toutes sortes que cela exige.

(12 h 30)

Depuis, il y a eu des spécialistes, des fiscalistes, des juristes qui se sont spécialisés dans la compréhension du dédale, du labyrinthe de tout ce système imposant.

Tout cela n'est pas pour faciliter la réalisation de l'objectif qui était l'autosuffisance. Pourquoi? Je passe outre à l'histoire de la canadianisation qui, à son tour, est très complexe et très difficile. Parce que les compagnies qui veulent investir, si elles se trouvent devant un maquis de textes de lois d'arrêtés et de programmes, tout cela se calcule en termes de coût et de temps, et baisse leur incitation à aller explorer ce qui s'est produit. L'ensemble de l'industrie canadienne ou même étrangère n'a pas regardé d'un bon oeil le programme énergétique national - ce n'est un secret pour personne - pour ces interventions multiples et répétées.

D'ailleurs, au fur et à mesure que les changements qui s'effectuent sur le marché arrivent, on est obligé d'aller faire d'autres interventions pour pouvoir soutenir le bâtiment. C'est ce qu'on a vu quand les prix internationaux n'ont pas épousé les prospectives du concepteur de ce document, à savoir que les prix internationaux vont continuer à monter. Voilà qu'ils baissent et tout a été à redéfinir avec le gouvernement de l'Alberta.

C'est cela qui me pousse à dire que l'interventionnisme de cette manière et la lourdeur bureaucratique va à l'encontre de l'objectif souhaité qui est de trouver des

ressources par ceux qui peuvent en trouver, c'est-à-dire le secteur privé essentiellement.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. Ayoub. M. le député de Vimont, vous avez une autre question?

M. Rodrigue: Oui, c'est une dernière question, M. le Président. En fait, il y a un élément spectaculaire, il y a une retombée spectaculaire de tout le branle-bas qui s'est fait dans le domaine énergétique autant au Québec que dans tout le monde industrialisé finalement. Cela a été la fermeture d'un certain nombre de raffineries en particulier à Montréal au cours de la dernière année. Ce qu'on lit dans les journaux et ce qu'on constate présentement, c'est que par ailleurs, il semble qu'il y a importation d'un produit fini, à tout le moins de certains produits finis qui étaient raffinés ici au Québec et qui étaient fabriqués au Québec auparavant.

Est-ce que vous avez pu analyser les causes de cet état de fait? Est-ce que vous avez pu dégager des conséquences potentielles de la fermeture de ces raffineries et du phénomène inverse qui consiste à l'importation au Québec des produits finis en provenance de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick?

M. Ayoub: Oui, M. le Président, les causes de cela sont réelles, c'est la baisse de la demande, c'est la baisse de la consommation. Effectivement, les industries se sont ajustées. La question est à savoir si elles se sont trop ajustées? Autrement dit, il était évident qu'une ou deux raffineries devaient fermer parce qu'il y avait une surcapacité de production. De là à dire que d'autres fermetures doivent se faire, c'est là que je dis que les ajustements sont peut-être allés plus loin que ce qui est souhaitable. C'est dans cette perspective qu'on peut replacer les calculs de SOQUIP que je ne peux pas consigner puisque je n'étais pas à l'origine de ces calculs. Si les calculs de SOQUIP arrivent à se justifier dans la réalité, il est effectivement vrai que - je parle maintenant des conséquences puisque vous me le demandez - les conséquences ne seront pas positives pour le Québec puisque d'un producteur de sous-produits pétroliers, il serait obligé d'importer et là une balance des paiements jouerait dans ce sens. On a proposé un chiffre en termes de dollars, je ne le reprendrai pas mais enfin le chiffre est là.

Deuxièmement, il est évident que sur le plan de l'emploi, cela joue, mais peut-être moins que ce qu'on pense. Il y a très longtemps, on a fait une étude sur les multiplicateurs d'emplois d'une raffinerie. On sait très bien que ce sont des investissements qu'on appelle capital intensif c'est-à-dire que leur intensité de capital est importante. Donc, elle n'emploie pas beaucoup de main-d'oeuvre par rapport aux dollars investis. Il y aurait certainement des effets peut-être indirects. Un de ces effets indirects qu'il faut analyser et que vous auriez certainement le temps avec des spécialistes d'analyser ici au cours de cette commission, c'est l'impact sur le secteur de la pétrochimie. Effectivement, Montréal a suscité un secteur de pétrochimie. Je vous dirai une chose que vous connaissez mais je la rappelle. C'est que cet intérêt pour la pétrochimie est venu non pas seulement du gouvernement mais aussi des entreprises privées qui se sont mises ensemble pour faire de Montréal un secteur pétrochimique. Voilà que la situation change mais je me pose toujours la question: Est-ce qu'elle change autant qu'on nous le dit pour pouvoir mettre en cause éventuellement le secteur de la pétrochimie? Voilà en termes de conséquences... C'est pour cette raison et d'autres que je soutiens mes propositions concernant un terme qu'on trouve un peu, pas à l'ordre du jour maintenant, mais enfin, qui existe qui est l'histoire du secteur témoin, mais sans faire de cela un plat. On peut changer de terme mais la vérité est qu'il faut regarder ce qui se passe dans ce secteur d'une manière attentive avant d'être pris par surprise et que Montréal n'ait plus un secteur de raffinage et par ricochet un secteur de pétrochimie.

M. Rodrigue: M. Ayoub, comme nous aurons le plaisir d'entendre les représentants de Pétromont, j'imagine qu'ils auront des choses à nous dire là-dessus. Je leur poserai également la question. Je vous remercie de vos réponses.

Le Président (M. Vallières): J'ai maintenant deux demandes d'intervention, soit de la part du ministre et une courte question du député de Chapleau. M. le ministre.

M. Duhaime: D'abord, M. Ayoub, je voudrais vous remercier des éclaircissements que vous avez apportés en parlant de SOQUIP et de la nécessité de maintenir en quelque sorte un pouvoir d'initiative dans le domaine pétrolier, si j'ai bien compris, que ce soit au plan de l'achat de brut sur les marchés internationaux, que ce soit au plan de la participation dans les "joint venture" et les projets d'exploration, soit ici sur le continent ou ailleurs ou encore ce que vous nous proposez: de poursuivre l'étude et la réflexion sur l'implication possible en termes d'initiative - vous avez appelé cela un secteur témoin - dans le secteur du raffinage et de la distribution.

Je voudrais vous dire là-dessus que je vous rejoins en quelque sorte. Il faut maintenir cette société qui serait appelée à

prendre des initiatives dans le secteur pétrolier. Je n'arrive pas à comprendre, cependant, les propos du député d'Outremont parce que d'abord, la loi dont il est question n'a pas été débattue en 1981 mais en décembre 1980 et la position libérale avait conduit à une obstruction systématique de ce projet de loi. La proposition de mon collègue, M. Bérubé, à l'époque, était de hausser le capital action de SOQUIP de 100 000 000 $ à 220 000 000 $ et le reproche qu'on nous fait aujourd'hui est parce que SOQUIP n'a pas eu les fonds requis pour aller sur l'international. C'est maintenant Petro-Canada international qui prend sa place. C'est peut-être la fluidité de la pensée du Parti libéral à ce sujet mais j'arrive mal aujourd'hui à faire le lien entre les propos que tient ce matin le député d'Outremont et la position qu'ils ont prise il y a maintenant deux ans et demi à l'Assemblée nationale.

M. Fortier: ...

M. Duhaime: Votre porte-parole n'était peut-être pas le meilleur spécialiste de l'énergie mais c'était M. Ciaccia qui, en troisième lecture, avait donné le point de vue de votre parti. Je voudrais dire également que je me souviens très bien de la réponse un peu à la blague de mon collègue des Finances: Je ne ferai pas le "busybody" entre M. Lougheed et M. Trudeau. Je voudrais, pour la bonne compréhension du dossier, dire que le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec a, tout au long du printemps que nous venons de vivre, au cours des pourparlers entre l'Alberta et Ottawa, fait valoir essentiellement deux points de vue.

Le premier: la hausse des prix du pétrole et son ajustement au cours mondial. Ce n'est pas d'hier qu'on prétend cela; cela remonte avant la période référendaire; c'était un argument fort utile de faire valoir qu'au Canada on paierait très longtemps passablement meilleur marché le prix du litre d'essence par rapport à la situation de Paris, etc. Notre position a toujours été la même, nous voulons la vérité des prix comme nous avons préconisé la libéralisation.

Aujourd'hui, au Canada, nous nous trouvons dans une situation un peu curieuse: le prix du pétrole est trop bas et le prix du gaz naturel est trop élevé, à travers la réglementation, et il n'y a aucune correspondance avec ce qui se passe ailleurs dans le monde.

La période postréférendaire pour moi elle est importante parce que c'est à partir de ce moment qu'on a décidé de bouger en allant hausser le prix du pétrole au Canada vers le cours mondial.

Nous avons également proposé un deuxième volet pour accentuer la pénétration du gaz naturel au Québec - là-dessus probablement que vous serez en désaccord, M. Ayoub, mais nous l'avons proposé quand même - c'était la mise sur pied de programmes d'avantages incitatifs pour aider la pénétration du gaz naturel dans le secteur industriel en particulier. Alors, dire que nous n'avons rien fait et que nous avons laissé aller à vau-l'eau, ce n'est pas exact. Il faut comprendre aussi une dimension fiscale au problème. Si j'étais le ministre de l'Énergie de l'Alberta, avant d'accepter de renoncer à des revenus fiscaux qui seraient conséquents à une baisse du prix du gaz naturel, j'ai l'impression que je regarderais l'ensemble de l'équilibre budgétaire que cela pourrait impliquer dans cette province productrice en particulier.

J'aurais une toute dernière question, parce que nous allons entamer - je ne sais pas si on va le faire avant le déjeuner - le mémoire de Pétromont. On n'a pas beaucoup parlé de pétrochimie ce matin. J'ai les chiffres ici de la capacité de raffinage au Québec au début de 1982. Cela inclut donc Shell, Esso, Petrocan-Fina, Petrocan-BP, Texaco, Gulf et Ultramar qui sont en exploitation et j'ai un total d'à peu près 600 000 barils-jour de capacité de raffinage. Je me reporte ensuite à la fin de l'année courante, fin 1983, en incluant dans le tableau la suspension des activités de Esso, la fermeture de BP, la fermeture de Texaco et l'ajustement à la capacité de production de la raffinerie d'Ultramar qui est d'environ 120 000 barils-jour de capacité. Cela me donne comme total, à la fin de 1983, une capacité de raffinage au Québec, grosso modo, de 370 000 à 375 000 barils-jour. Est-ce que cette capacité de raffinage est suffisante pour alimenter la pétrochimie au Québe et son aval ou s'il faudrait considérer de maintenir, sur des proportions beaucoup plus élevées la capacité de raffinage au Québec à la fin de 1983?

Le Président (M. Vallières): M. Ayoub.

M. Ayoub: M. le Président, c'est là un sujet sur lequel je ne voudrais pas m'avancer pour donner un chiffre. Mais je voudrais donner les facteurs qui jouent dans le sens d'une amélioration tout au moins de cette capacité de 370 000 barils-jour. Autrement dit, toute ma position se résume en ceci: il me semble - là aussi il faut analyser d'une manière beaucoup plus profonde; je ne l'ai pas fait parce que ce n'est pas mon propos - qu'il faudrait voir si les ajustements qui ont été faits par les compagnies pétrolières n'ont pas dépassé le nécessaire pour rationaliser un marché à court terme. C'est dans cette perspective que je vois que le geste, par exemple, d'Imperial Oil est un geste de bon sens dans un certain sens, puisqu'elle se laisse un période de réflexion et si la

situation ou les calculs n'ont pas été convaincants et justifiés par la réalité, il y a une porte d'entrée à nouveau, elle n'abandonne pas.

Il me semble que cette hésitation en soi doit nous indiquer que l'affaire n'est pas conclue, n'est pas dans le sac et que le Québec pourrait vivre et devrait vivre dans les prochaines années avec une capacité de raffinage de 370 000 barils-jour. La baisse a été plus draconienne à mon avis que la baisse correspondante dans la consommation actuelle et prévisible pour les années futures. C'est sur le plan de la consommation. Par ricochet, éventuellement, effectivement, c'est la place de Montréal... mais je laisse à celui qui va me succéder de parler de cela d'une manière plus compétente dans l'histoire de la pétrochimie. Mais, il me semble - je peux me tromper - que la pétrochimie peut être dans une situation difficile si on ne règle pas le problème du raffinage.

(12 h 45)

Aussi, il faut le dire, cela nous ouvre des portes, s'il n'y a pas de prix discriminatoires concernant les prix selon lesquels la pétrochimie est approvisionnée. C'était le cas il y a quelques mois, à ma connaissance. Est-ce que cela pourrait le rester pour les années futures si le prix du pétrole, par exemple, se stabilise? Là aussi, je laisse la question, je n'ai pas de réponse à cela. Ce n'est pas mon intérêt immédiat, la question de la pétrochimie.

Le Président (M. Vallières): M. le député de Chapleau.

M. Kehoe: Dans votre rapport, à plusieurs endroits, vous parlez de la possibilité de coordonner et d'harmoniser les actions des différents intervenants qui souvent ont des objectifs fort différents, plus spécifiquement la province de Québec et le gouvernement fédéral. Je me demande, dans le contexte... À la page 25 de votre rapport, vous mentionnez que le but visé par le gouvernement fédéral, c'est de renforcer l'unité canadienne. Et, en ce qui concerne le gouvernement du Québec, l'objectif est de préserver et de défendre les intérêts de la collectivité québécoise pour aujourd'hui et pour demain. Dans l'ensemble de l'orientation des objectifs des deux gouvernements, est-ce qu'ils sont vraiment opposés à ce point-là? Y a-t-il une harmonisation qui se fait? Y a-t-il des relations? Quel est l'état généralement des relations entre les deux niveaux de gouvernement pour tenter d'établir une politique nationale?

Le Président (M. Vallières): M. Ayoub.

M. Ayoub: M. le Président, sur ce point-là, je voudrais, avec votre permission, exposer très rapidement ma philosophie parce que c'est de cela que tout dérive. Ma philosophie, dans cette question, c'est qu'il y a moyen de coordonner les différents paliers des intervenants à l'intérieur du secteur pétrolier, soit les consommateurs, le gouvernement du Québec ou le gouvernement fédéral. J'ai donné des exemples de cela. Bien entendu, peut-être que, dans un premier temps, on n'aurait pas la même vision. Ce que je dis ici concernant la vision ultime du gouvernement fédéral peut être endossé parfaitement par le gouvernement fédéral. Je crois que je ne fais qu'exprimer ce qu'il a dit, c'est-à-dire que le lien énergétique à l'intérieur du pays soit renforcé comme à l'époque de la fin du XIXe siècle où le lien de transport par voie de chemin de fer a été aussi un certain facteur de lien entre les provinces du Canada. Le Québec étant producteur d'une source importante d'énergie qui est l'hydroélectricité et étant, en second lieu - et je le souligne à nouveau - le principal importateur de pétrole de l'ensemble canadien, il est évident qu'il prend une part importante à ce dossier. Le consommateur souhaite - et c'est tout à fait compréhensible - pouvoir s'approvisionner au meilleur prix et les compagnies veulent maximiser leurs profits. Voilà l'état de la situation.

Maintenant, il s'agit que nous - c'est-à-dire le gouvernement et ceux qui font l'opinion ou l'expertise - puissions avoir un peu d'imagination pour voir quelles sont les voies qui peuvent mettre tout ce monde-là dans un certain modus vivendi - je ne dirais pas dans un mariage heureux à 100%, il n'y en a pas dans la vie - et qu'on puisse vivre ensemble et en profiter de part et d'autre. C'est dans cet esprit que j'ai indiqué qu'il y a des projets, non pas à des niveaux politiques importants, mais à des niveaux moins élevés, comme celui par exemple d'une collaboration dont les modalités peuvent être discutées entre Petro-Canada international et, éventuellement, SOQUIP. Et là, ce n'est pas une nouveauté ce que j'avance, puisque SOQUIP est, avec Petro-Canada parfois, dans des explorations de "joint venture" partout et cela se fait dans le mouvement des affaires. Comme SOQUIP peut entrer en "joint venture" avec telle ou telle multinationale pour explorer ou pour développer tel gisement. Cela s'est fait et cela continue à se faire. Je dis qu'il y a des intérêts pour le Québec, il y a des avantages comparatifs et il faut que le gouvernement fédéral et aussi les sociétés de la couronne, nommément Petro-Canada international - je crois qu'il y a une certaine ouverture à explorer de ce côté-là - puissent travailler ensemble dans l'exploration de l'outre-mer. Voilà un point sur lequel il peut y avoir concordance.

Un deuxième point - c'est chaque moment de la vie et je ne veux pas me substituer à qui que ce soit au gouvernement

- c'est l'histoire du prix du gaz; il faut faire référence au fédéral nécessairement et s'entendre avec lui. Le prix du pétrole, c'est la même histoire et, éventuellement, un jour, l'exportation de l'électricité puisque, là aussi, il peut y avoir interférence. Tout ceci m'indique que tant et aussi longtemps que le statut politique est ce qu'il est, il faudrait effectivement trouver les moyens de tirer, comme on dit, directement son épingle du jeu. C'est ma philosophie. C'est ma position.

Le Président (M. Vallières): Nous vous remercions beaucoup, M. Ayoub, de votre témoignage.

Si les membres de la commission n'avaient pas d'objection et si les représentants de Pétromont n'en avaient pas non plus, nous pourrions suspendre nos travaux immédiatement pour les reprendre, cependant, à 14 h 30. S'il n'y a pas d'objection, de part et d'autre...

Une voix: Consentement.

Le Président (M. Vallières): La commission suspend ses travaux jusqu'à cet après-midi, 14 h 30.

(Suspension de la séance à 12 h 52)

(Reprise de la séance à 14 h 41)

Le Président (M. Vallières): À l'ordre, s'il vous plaît! La commission élue permanente de l'énergie et des ressources reprend ses travaux. Avant de procéder à l'audition du mémoire présenté par Pétromont, j'aurais à faire part à la commission d'une correction - à inscrire au journal des Débats - au mémoire qui a été présenté par l'Association des distributeurs indépendants de produits pétroliers, en date du vendredi 9 septembre 1983. La correction doit être effectuée à la deuxième phrase du dernier paragraphe, page 7 du mémoire de l'Association des distributeurs indépendants de produits pétroliers. La correction est la suivante. "Le président de la Caisse de dépôt et placement affirmait, le 28 février 1983" aurait dû se lire ainsi: "M. Marcel Bélanger, économiste, en parlant de la Caisse de dépôt et placement, affirmait le 28 février 1983".

M. Fortier: Adopté. Je suis toujours d'accord avec l'énoncé, mais ce n'est pas la bonne personne qui l'a dit.

Le Président (M. Vallières): Tel que demandé par les membres de la commission, cet erratum est souligné. Je demanderais maintenant au représentant de Pétromont de bien vouloir s'approcher, s'il vous plaît. Nous entendrons le président, M. John A. Dinsmore, au nom de Pétromont. M. Dinsmore.

Pétromont

M. Dinsmore (John A.): Merci, M. le Président. Je suis particulièrement heureux d'être en mesure d'offrir le point de vue de Pétromont à la commission. Nous vous remercions sincèrement de l'acceptation de notre demande d'être entendus parce que nous croyons que la relation entre l'énergie et le développement économique est en particulier manifestée par le phénomène de la pétrochimie. Sachant que vous avez discuté déjà sous divers angles toute la question des ressources énergétiques, nous croyons que c'est peut-être utile dans vos délibérations de remarquer qu'une des composantes énergétiques est aussi transformable en matières industrielles par le biais de la pétrochimie. La pétrochimie, enfin, c'est une industrie qui est peu connue, souvent identifiée comme une industrie invisible à la population en général à cause de ses caractéristiques d'activités un peu éloignées des niveaux de consommation. Mais nous connaissons tous la variété de produits qui sont utilisés quotidiennement par nous tous aujourd'hui, qui sont la conséquence des développements dans la pétrochimie depuis une trentaine ou une quarantaine d'années. Les fibres synthétiques, les pneus, les peintures, les toiles, les tapis, toutes variétés et formes de matière plastique qui sont devenues des éléments de base dans une industrie très diversifiée et dans une société de plus en plus moderne.

Alors, nous voulons ici vous informer sur l'état de la pétrochimie au Québec et en particulier indiquer qu'il y a des préoccupations pour le gouvernement dans ce domaine et tout cela portant en particulier sur le développement économique dans l'avenir.

En parlant de la pétrochimie au Québec, il faut, d'abord, indiquer ce qu'est Pétromont. Pétromont est une société en commandite créée il y a trois ans par la mise en place d'une société avec trois actionnaires, Gulf Canada, Union Carbide et par le biais d'une filiale à part entière, la SGF, la Société générale de financement du Québec. Pétromont a été formée pour coordonner les activités de deux usines existantes dans la région de Montréal; une usine qui appartenait autrefois à Union Carbide à Montréal-Est et une deuxième, plus grande, à Varennes, qui était la propriété de Gulf. Par la combinaison de ces deux usines, on est maintenant en mesure de réaliser certains avantages de rationalisation des activités et de consolider toute l'activité de la production pétrochimique de base dans la région de Montréal. Nous alimentons une variété d'industries dans notre région qui, par la suite, sont les fournisseurs de matières